



Bulletin Officiel

N°6619 Vendredi 03 juin 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE –UBCI- 4

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD - AMI ASSURANCES 5

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT- 6

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD - AMI ASSURANCES 7

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT- 9

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA- 11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 12

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO

- ADWYA

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- LES CEMENTS DE BIZERTE
- SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX
- FCP AXIS CAPITAL PRUDENT
- FCP AXIS AAA
- UGFS BONDS FUND

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEE AU 31 MARS 2022

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
- SICAV L'INVESTISSEUR

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie informe ses Actionnaires que l'Assemblée Elective de l'Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires qui a été convoquée pour le 26 avril 2022 n'a pu valablement délibérer pour absence de quorum.

Conformément à la réglementation en vigueur, Mesdames et Messieurs les Actionnaires Minoritaires sont de nouveau convoqués en Assemblée Elective le **Jeudi 30 Juin 2022 à 09 heures** à l'hôtel «SHERATON» à Tunis, à l'effet de désigner l'Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires Minoritaires au siège de la banque.

2022 – AS – 0800

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

Société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siege social : Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le vendredi, 24 juin 2022, à dix heures et demie (10h30)** au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
6. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
7. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
8. Renouvellement des mandats de certains administrateurs de la Société et nomination de nouveaux administrateurs ;
9. Renouvellement d'un co-commissaire aux comptes de la Société ; et
10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Comptoir National Tunisien

Siège social : Route de Gabès Km1,5 SFAX

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Comptoir National Tunisien sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 17 Juin 2022 à 11h30 à la succursale de Tunis, Rue de l'énergie solaire Charguia1- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.
3. Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2021.
4. Fixation des jetons de présence des administrateurs.
5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.
7. Franchissement de seuils de participations.
8. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.
9. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil, le Directeur Général et les administrateurs.
10. Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2021.
11. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021.
12. Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siege social : Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des commissaires aux comptes de la Société, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se soldant par un total bilan de 527.625.828DT et faisant ressortir un résultat bénéficiaire net de 1.766.521 DT.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et s'élevant à 1.766.521 DT de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice 2021	:	1.766.521 DT ;
Résultats reportés antérieurs	:	- 184 804.791 DT; et
Résultats reportés	:	- 183.038.270 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des comités qui en sont issus, en rémunération de leur activité, la somme de 7.000 DT brut par membre et par comité, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

SEPTIEME RESOLUTION

Constatant la fin de leurs mandats à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour un nouveau mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos 31 décembre 2024, à savoir :

- Monsieur Habib Belhaj Kouider (représentant de la Banque Nationale Agricole et sur sa proposition) ; et
- Monsieur Ahmed Ben Moulehom (représentant de la Banque Nationale Agricole et sur sa proposition).

L'assemblée générale ordinaire décide aussi de nommer en tant que nouveaux administrateurs de Société, pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société statuant sur les états financiers de l'exercice clos 31 décembre 2024, les personnes suivantes :

- Monsieur Mondher Lakhel (représentant de la Banque Nationale Agricole et sur sa proposition) ;
- Monsieur Mehdi Majdoub (représentant de la Banque Nationale Agricole et sur sa proposition) ; et
- Monsieur Sofiene Rekik (représentant de la Banque Nationale Agricole et sur sa proposition).

HUITIEME RESOLUTION

Constatant la fin du mandat du cabinet GEM représenté par Monsieur Abderrazak Gabsi, à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet GEM représenté par Monsieur Abderrazak, comme co-commissaire aux comptes de la société, pour un nouveau mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024, se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos 31 décembre 2024.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Comptoir National Tunisien
Siège social : Route de Gabès Km1,5 SFAX

Projet de résolutions de la société Comptoir National Tunisien « CNT » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2021, approuve ce rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2021, approuve les conventions qui sont inscrites dans le rapport spécial.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du conseil d'administration en fonction pendant l'exercice 2021. Elle approuve le montant des jetons de présence de l'exercice 2020 fixé à vingt-cinq mille DT brut par l'assemblée du 28/05/2021. L'assemblée décide d'octroyer le montant de vingt-cinq mille dinars brut au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports, du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2021 qui s'élève à 4.517.505,988 DT au compte résultats reportés. Elle décide de distribuer un montant de 576.000,000 DT à prélever des réserves non statutaires inscrites aux fonds propres, figurant dans les états financiers au 31/12/2013 tels que précisés dans les notes aux états financiers déclarés au titre de l'exercice 2013, et ce en application de l'article 19 paragraphe 7 de la loi de finance pour la gestion de l'année 2014, d'un montant global de 14.008.055,378 DT.

Le montant des fonds propres non distribués et non assujettis à la retenue à la source sera de 13.432.055,378 DT.

Le dividende d'un montant de 2,000 DT par action sera mis en paiement le lundi 25 juillet 2022 chez les intermédiaires en bourse et aux guichets de l'intermédiaire centralisateur MAC S.A.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés, approuve le rapport de gestion du groupe et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales, le représentant légal de la société informe les actionnaires que les membres du Conseil et le Président du Conseil l'ont informé qu'ils n'occupent pas de nouvelles fonctions de direction dans d'autres sociétés à l'exception de M. Mondher SELLAMI qui occupe le poste de directeur général de la société Maison Interbois.

L'assemblée prend acte de cette information.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur de copies ou d'extraits des procès-verbaux de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités et publications légales ou de régularisation.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

Le Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

Siège Social: ZI Borj Ghorbel Ben Arous

Les actionnaires de la **SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA»**, se sont réunis le jeudi 02 juin 2022 au siège de l'IACE à Tunis en une assemblée générale ordinaire qui a décidé d'approuver les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 qui font ressortir un bénéfice net de 4.569.765, 000 Dinars et de distribuer 4.000.000, 000 Dinars soit 2,000 Dinars par action et seront mis au paiement le jeudi 09 juin 2022.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 – AS – 0805

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,151	213,173
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,566	146,588
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,932	121,950
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,752	131,774
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,355	127,374
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,601	127,623
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,376	122,394
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,339	49,346
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,627	35,632
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,200	121,217
11 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	104,652	106,974	106,989
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
12 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,868	18,871
13 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,690	131,700
14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,752	127,767
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,443	12,445
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,258	180,287
18 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,319	12,320
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,528	102,535
20 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,794	104,811
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,686	14,688
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,996	1,999
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,963	66,971
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	138,252	138,226
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,989	103,937
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,806	113,824
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
27 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	141,968	141,707
28 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	541,719	541,041
29 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	137,214	137,374
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	183,066	182,837
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,949	99,097
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,476	133,444
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	161,200	160,491
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	143,422	142,824
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,606	22,544
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,043	96,061
37 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,007
38 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,009	1,009
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
39 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 287,843	2 289,853
40 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	134,784	135,431
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	215,782	217,465
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,947	2,956
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,666	2,675
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,537	61,996
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,372	1,373
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,223	1,225
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,203	1,207
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	104,903	105,394
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1 187,879	1 146,469	1 146,951
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,866	12,914
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,388	10,441
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,652	12,698
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	88,012	87,990
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,251	1,255

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,662	107,675	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	98,954	98,967	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	104,885	104,900	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,262	102,277	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	103,566	103,582	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,411	109,883	107,162	107,178	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,492	103,508	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	100,807	100,822	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,862	100,863	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,388	104,402	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	105,837	105,856	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,027	104,040	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,109	103,121	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,800	102,814	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,276	101,291	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,486	105,492	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,741	101,757	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,404	100,419	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,481	105,492	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,012	101,024	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,800	107,811	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,224	103,227	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	106,981	106,997	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	107,406	107,506	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	60,805	60,937	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	99,132	98,771	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,518	17,477	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	286,437	286,163	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 181,155	2 180,014	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,457	69,469	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,101	55,106	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,649	107,650	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,306	11,302	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,897	14,835	
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	15,749	15,786	
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	13,849	13,848	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,971	8,971	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	102,889	102,680	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,327	84,122	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	89,084	88,607	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	102,054	101,988	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	92,021	92,070	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,154	10,144	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,867	95,684	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	143,070	143,015	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	102,185	99,619	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	118,578	118,499	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	121,713	121,863	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	181,661	181,688	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	170,900	168,779	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	167,662	163,888	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,172	22,087	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,050	140,060	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,386	157,985	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 157,344	5 032,102	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	92,550	90,175	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 568,568	4 460,767	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,141	10,170	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	170,624	164,689	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 670,922	10 703,010	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 053,839	10 069,674	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	121,576	121,594	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE ADWYA

Route de la Marsa km14 BP 658 la Marsa 2070

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 mai 2022, la Société ADWYA publie ci-dessous. Ces informations annulent et remplacent celles publiées au Bulletin Officiel N° 6615 du 30 mai 2022 :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2021, approuve les états financiers de l'exercice 2021 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, relatif aux articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, approuve les conventions y mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés (à l'exception d'un seul actionnaire faisant partie des actionnaires minoritaires).

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat de l'exercice 2021, qui est de l'ordre 1 529 117 dinars. Ainsi et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de distribuer un dividende de 80 Millimes par action aux actionnaires et d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

○ Bénéfice net au 31/12/2021 :	1 529 117 TND
○ Réserves légales 5% (10% du capital social atteint)	0 TND
○ Réserve Spéciale pour Réinvestissement	0 TND
○ Total des réserves au 31/12/2021(avant affectation du résultat de 2021)	16 134 290 TND
• Réserves légales	2 152 800 TND
• Autres réserves ordinaires (2013 & années antérieures)	9 269 983 TND
• Autres réserves ordinaires (Après 2013)	4 711 507TND
○ Bénéfice distribuable	15 510 607 TND
○ Dividendes aux actionnaires	1 722 240 TND

Etant précisé que 193 123 Dinars des dividendes à distribuer seront été prélevés sur les bénéfices réalisés avant l'exercice 2013.

La distribution des dividendes est fixée pour le 07/07/2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION :

A la suite du décès de M. Tahar EL MATERI, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve la cooptation de M. Sadry EL MATERI en tant que nouveau membre du conseil en remplacement de M. Tahar EL MATERI et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, Société Mourad GUELLATY & Associés et sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat de la Société Mourad GUELLATY & Associés en tant que Commissaires aux Comptes de la Société ADWYA SA pour un mandat de Trois exercices, qui prendra fin à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux membres du conseil la somme annuelle de Sept Mille Dinars (7 000 DT) à titre de jetons de

présence par administrateur et ce, au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux Administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit la somme annuelle de Sept Mille Dinars (7 000 DT) à titre de rémunération pour chaque membre et ce, au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux Administrateurs membres du Comité de Ressources Humaines la somme annuelle de Sept Mille dinars (7 000 DT) à titre de rémunération pour chaque membre et ce, au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés (à l'exception de deux actionnaires faisant partie des actionnaires minoritaires).

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2-Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMRE 2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>A C T I F S</u>	Notes	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 973 695	3 749 497
Moins : amortissements		(2 324 950)	(2 138 014)
	4	1 648 745	1 611 483
Immobilisations corporelles		83 149 485	80 089 709
Moins : amortissements et provisions		(41 981 922)	(38 472 389)
	4	41 167 563	41 617 320
Immobilisations financières		336 409	235 405
Moins : provisions		-	-
	5	336 409	235 405
<i>Total des actifs immobilisés</i>		43 152 717	43 464 208
Autres actifs non courants	6	2 512 336	2 237 524
Total des actifs non courants		45 665 053	45 701 732
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		51 494 290	50 366 330
Moins : provisions		(1 533 162)	(634 758)
	7	49 961 128	49 731 572
Clients et comptes rattachés		20 472 385	19 807 081
Moins : provisions		(191 967)	(191 967)
	8	20 280 418	19 615 114
Autres actifs courants		10 441 848	13 567 012
Moins : provision		-	-
	9	10 441 848	13 567 012
Placements et autres actifs financiers	10	430 083	440 114
Liquidités et équivalents de liquidités	11	81 520	4 691 560
Total des actifs courants		81 194 997	88 045 372
Total des actifs		126 860 050	133 747 104

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMRE 2021

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	12	21 528 000	21 528 000
Réserves légales	13	2 152 800	2 152 800
Autres réserves ordinaires		13 788 367	13 981 490
Subvention d'investissement	14	41 224	73 819
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 510 391	37 736 109
Résultat net de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation		37 510 391	37 736 109
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	15	11 847 876	14 285 778
Provisions	16	2 231 553	1 854 751
Total des passifs non courants		14 079 429	16 140 529
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	29 090 122	41 841 997
Autres passifs courants	18	6 550 533	7 816 399
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	39 629 575	30 212 070
Total des passifs courants		75 270 230	79 870 466
Total des passifs		89 349 659	96 010 995
Total des capitaux propres et des passifs		126 860 050	133 747 104

3-L'état d'évolution des capitaux propres

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserve légale	Réserves Ordinaire AU 31/12/2013	Réserves Ordinaire après 2013	Réserve spéciale de Réinv.	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres
Situation au 31/12/2021 avant affectation	21 528 000	2 152 800	9 269 983	4 711 507	0	1 529 117	41 224	39 232 631
<u>Affectation approuvée par l'AGO du 24/05/2022</u>								
Affectation en réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribuées	-	-	(193 123)	-	-	(1 529 117)	-	(1 722 240)
Situation au 31/12/2021 après affectation	21 528 000	2 152 800	9 076 860	4 711 507	-	-	41 224	37 510 391

4- La liste des membres du conseil d'administration.

Membre du Conseil	Qualification	Mandat	Autres Mandats
Mme. Molka EL MATERI	Presidente	2020-2022	Directrice General- ATTUDIP
Mr. Adel GRAR	Representant l'Etat Tunisien	2021-2023	- Directeur General Al Karama Holding - Administrateur Indépendant au Conseil d'administration de SAH
Mr. Abderahman KHOCHTALI	Representant l'Etat Tunisien	2021-2023	Secrétaire général du ministère des Finances
Mr. Sadry EL MATERI	Membre	2020-2022	-Directeur
Mr. Sofiène EL MATERI	Membre	2020-2022	Gerant - Concession Automobile
Mr. Moncef ZMERLI	Membre	2020-2022	Pharmacien Officiel
Mr. Mounir JERBI	Representant Actionnaires minoritaire	2020-2022	- Médecin Libre Pratique - Gerant d'un socete informatique pour des logiciel dans le secteru medical - Diregent au niveau des bureau STML
Mr. Slim Tlatli	Membre Independant	2020-2022	- PDG Gammarth International Clinic
Mr. Kamel Iddir	Membre Independant	2020-2022	- Consultant Expert international OMS

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	

98.Zitouna Takaful

Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,
1^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-

71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hatem OUNALLY et Mr Chokri BEN LAKHAL.

**BILAN AU 31
DECEMBRE 2021**

(Exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIES NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 297 294	1 129 324
Moins:Amortissements		-1 148 068	-1 129 324
	1	149 227	-
Immobilisations corporelles		460 489 951	352 684 369
Moins:Amortissements		-240 486 197	-180 994 340
Moins:Provisions		-111 206	-228 757
	1	219 892 548	171 461 272
Immobilisations financières		3 860 400	3 619 698
Moins:Provisions		-729 737	-667 462
	2	3 130 663	2 952 236
Total des Actifs Immobilisés		223 172 437	174 413 508
Autres Actifs non courants	3	8 681 297	10 719 906
Total des Actifs non courants		231 853 734	185 133 414
<u>ACTIES COURANTS</u>			
Stocks		53 379 208	51 924 153
Moins:Provisions		-8 907 450	-8 912 824
	4	44 471 758	43 011 330
Clients et comptes rattachés	5	7 951 424	12 707 474
Moins:Provisions		-5 758 724	-5 491 880
		2 192 700	7 215 593
Autres actifs courants	6	5 359 464	4 050 114
Moins:Provisions		-526 777	-498 703
		4 832 687	3 551 411
Placements et autres actifs financiers	7	266 920	2 772 671
Liquidités et équivalents de liquidités	8	4 041 593	3 701 990
Total des Actifs courants		55 805 658	60 252 994
Total des Actifs		287 659 393	245 386 408

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	101 145 254	101 259 570
Autres capitaux propres	9	62 843 462	1 226 373
Résultats reportés	9	-115 315 200	-115 542 112
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		92 720 806	30 991 121
Résultat de l'exercice		-6 801 493	-421 318
Total des capitaux propres avant affectation		85 919 313	30 569 803
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions	10	4 619 406	4 641 875
Emprunts bancaires	11	77 091 628	100 988 140
Total des passifs non courants		81 711 034	105 630 015
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	29 847 305	23 325 425
Autres passifs courants	13	31 583 683	34 258 467
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	58 598 058	51 602 699
Total des passifs courants		120 029 046	109 186 591
Total des passifs		201 740 080	214 816 606
Total des capitaux propres et des passifs		287 659 393	245 386 408

**ETAT DE RESULTAT DU
01/01/2021 AU 31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Revenus	15	125 207 539	111 057 228
Coût des ventes	16	-112 813 176	-85 358 726
Marge Brute		12 394 363	25 698 502
Autres produits d'exploitation	17	9 063 270	8 956 248
Frais de distribution	18	-735 373	-669 543
Frais d'administration	19	-8 465 985	-8 507 755
Autres charges d'exploitation	20	-10 142 036	-1 1873 418
Résultat d'exploitation		2 114 238	13 604 035
Charges financières	21	-9 977 392	-14 577 545
Produits financiers	22	717 232	510 122
Autres gains ordinaires	23	627 942	311 941
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-6 517 980	-151 447
Impôt sur les bénéfices	24	-283 513	-269 471
Résultat des activités ordinaires après impôts		-6 801 493	-420 918
Eléments extraordinaires			
Pertes			-400
Résultat net de l'exercice		-6 801 493	-421 318
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		648 231	
Résultat après modification comptable		-6 153 262	-421 318

* En application des dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019, la cimenterie a procédé à la réévaluation de ses immobilisations corporelles telles qu'elles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2019 à l'exception des immeubles. L'opération s'est traduite dans les états financiers de 2021 et les amortissements relatifs à 2020 ont été corrigés dans les résultats reportés en modifications comptables pour 648231DT.

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		157 780 828	135 094 856
Sommes perçus des produits ordinaires		125 921	309 934
Sommes versées aux fournisseurs		-108 560 031	-90 889 057
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux		-14 485 295	-15 119 150
Intérêts payés		-765 523	-981 764
Sommes versées à l'Etat		-7 436 793	-3 651 705
Redevances		-1 714 287	-1 733 223
Produits financiers des placements		99 463	166 230
Impôt sur les sociétés		-283 513	-269 471
Encaissements provenant de la restitution de T.V.A.			
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		24 760 770	22 926 649
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles		-711 310	-3 978 556
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens		-2 568 898	-3 044 021
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles		-162 131	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		85 970	147 000
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel		-272 856	-159 034
Encaissements provenant des remboursements des prêts (Obligations Etat Tunisien)		21 227	22 460
Encaissements provenant des remboursements des prêts		671 554	591 722
Flux liés aux réserves du fonds social		-113 258	-120 620
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-3 049 703	-6 541 048
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements des crédits à court terme	25	15 581 703	2 622 7098
Remboursements des crédits à court terme	25	-15 615 305	-35 611 329
Encaissements des crédits à moyen terme	25	-	44 000 493
Remboursements des crédits à moyen terme	25	-17 449 450	-36 976 847
Intérêts sur emprunts		-6 966 844	-7 684 604
Dividendes et autres distributions payées		-	-90 000
Dividendes et autres distributions reçues		89 974	38 936
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-24 359 922	-10 096 254
Incidence variation taux de change		-157 351	-2 011 058
Variation de la trésorerie		-2 806 205	4 278 289
Trésorerie du début d'exercice		4 392 221	4 392 221
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 586 015	4 392 221

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2021	31/12/2020	Charges	31/12/2021	31/12/2020	Soldes	31/12/2021	31/12/2020
Revenus	125 207 539	111 057 228	Déstockage de production	4 511 208	0			
Production stockée		2 105 496						
Production immobilisée	342 924	119 909						
Autres produits d'exploitations	8 720 346	8 836 339						
Total	134 270 809	122 118 973	Total	4 511 208	0	Production	129 759 601	122 118 973
Production	129 759 601	122 118 973	Achats consommés	83 719 577	65 802 006	Marge sur coût matières	46 040 024	56 316 966
Marge sur coût matières	46 040 024	56 316 966	Services extérieurs et autres	8 988 219	7 504 034			
Total	46 040 024	56 316 966	Total	8 988 219	7 504 034	Valeur ajoutée brute	37 051 805	48 812 932
Valeur ajoutée brute	37 051 805	48 812 932	Impôts et taxes	377 691	241 638			
			Frais du personnel	15 532 069	15 557 635			
Total	37 051 805	48 812 932	Total	15 909 760	15 799 273	Excédent brut d'exploitation	21 142 045	33 013 659
Excédent brut d'exploitation	21 142 045	33 013 659	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres gains ordinaires	627 942	311 941	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	717 232	510 122	Et provisions ordinaires	18 360 993	18 677 152			
Reprise de charges (provision pour impôt)		0	Autres charges ordinaires	666 813	732 472			
			Charges financières	9 977 392	14 577 545			
Subventions			Impôt sur les sociétés	283 513	269 471			
Total	22487219	33835722	Total	29 288 712	34 256 640	Résultat des activités ordinaires	-6 801 493	-420 918
Effet positif des modifications comptables	648231	*	Résultat des activités ordinaires	6 801 493	420 918			
			Pertes extraordinaires		400			
Total	648231	0	Total	6 801 493	421 318	Résultat net après modifications comptables	-6 153 262	-421 318

*En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2019, la cimenterie a procédé à la réévaluation de ses immobilisations corporelles telles qu'elles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2019 à l'exception des immeubles. L'opération s'est traduite dans les états financiers de 2021 et les amortissements relatifs à 2020 ont été corrigés dans les résultats reportés en modifications comptables pour 648231DT.

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements Et provisions		Autres Charges	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Coût des ventes	112 813 176	85 358 726	81 636 570	55 398 085	7 419 444	7 182 474	17 715 341	18 119 971	6 041 822	4 658 195
Frais de distribution	735 373	669 543			289 421	345 168	28 592	27 752	417 360	296 623
Frais d'administration	8 465 985	8 507 755	96 346	111 326	7 823 204	7 901 910	167 015	122 178	379 421	372 340
Autres charges	10 142 036	11 873 418	3 012 564	3 143 316		128 082	450 046	407 251	6 679 426	8 194 768
TOTAL	132 156 571	106 409 441	84 745 480	58 652 727	15 532 069	15 557 635	18 360 993	18 677 152	13 518 028	13 521 927

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1)Coût des Ventes	(2)Frais de distribution	(3)Frais d'administration	(4)Autres charges
60-Achats consommés	83 719 577	80 610 667	0	96 346	3 012 564
6001-Matières premières	1 975 032	1 975 032			
6003-Variation des stocks de matières premières	-76 704	-76 704			
6002-Matières consommables	64 779 873	61 718 642		48 667	3 012 564
6003-Variation des stocks de matières consommables	-5 889 559	-5 889 559			
6004-Forage de trous de mines à la carrière	210 705	210 705			
6006-Matières et fournitures non stockés	22 880 168	22 832 489		47 679	
6008-Achats liés à des M.C.	-159 938	-159 938			
61-Services Extérieurs	4 061 427	2 522 770	147 991	183 337	1 207 329
6102-Redevances	248 127	106 919	141 208		
6103-Loyers et charges locatives	739 268	638 366		100 901	
6105-Entretiens et réparations	1 839 960	1 777 485	6 783	55 331	361
6106-Primes d'assurances	1 206 968				1 206 968
6107-Etudes, recherches et divers services extérieurs	27 105			27 105	
62-Autres Services Extérieurs	4 926 792	3 519 051	269 369	196 084	942 288
6202-Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	699 222	329 568	68 026		301 628
6203-Publicité, publications, relations publiques	399 674		52 316	2 766	344 592
6204-Transports de biens&transports collectifs du personnel	3 336 011	3 199 313	132 447	4 252	
6205-Déplacements missions et réceptions	31 049		2 253	28 796	
6206-Frais postaux et de télécommunications	72 817			72 817	
6207-Services bancaires et assimilés	485 537				485 537
6208-Autres services extérieurs L.M.C.	-97 518	-9 830	14 327	87 452	-189 468
A reporter	92 707 796	86 652 489	417 360	475 767	5 162 181

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	92 707 796	86 652 489	417 360	475 767	5 162 181
<u>63-Charges diverses ordinaires</u>	666 813	0	0	0	666 813
6302-Charges diverses pour personnel	9 954				9 954
6303-Jetons de présence	18 000				18 000
6306-Charges nettes sur cession d'immobilisations	391 259				391 259
6307-Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra ,manutention Coke pour autrui)	247 600				247 600
<u>64-Charges de personnel</u>	15 532 069	7 419 444	289 421	7 823 204	0
6400-6401-6402-6410-Salaires et charges sociales	14 872 619	7 419 444	289 421	7 163 754	
6406-Charges connexes	659 449			659 449	
<u>66-Impôts, Taxes et versements assimilés</u>	377 691	0	0	0	377 691
6601-Impôts taxes et versements assimilés	236 072				236 072
6605-Autres Impôts taxes et vers. assimilés	141 619				141 619
<u>68-Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	18 360 993	17 715 341	28 592	167 015	450 046
6801-Dot.aux amortissements(exploitation)	17 715 341	17 715 341			
6802-Dot.aux amortissements(distribution)	28 592		28 592		
6803-Dot.aux amortissements(administratif)	167 015			1 67 015	
6804-Dot.aux amortissements(autres)	450 046				450 046
A reporter	127 645 363	111 787 273	735 373	8 465 985	6 656 732

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1)Coût des Ventes	(2)Frais de distribution	(3)Frais d'administration	(4)Autres charges
Reports	127 645 363	111 787 273	735 373	8 465 985	6 656 732
71-Production(stockée ou déstockée)	4 511 208	4 511 208	0	0	0
7103-Variations des stocks de produits	4 511 208	4 511 208			
<u>Sous-activité</u>	0	-3 485 304			3 485 304
TOTAL	132 156 571	112 813 176	735 373	8 465 985	10 142 036

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I –PRESENTATION DE LA SOCIETE

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie et des Mines.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux et du clinker.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général. Elle est contrôlée par deux commissaires aux comptes (quo-commissariat).

II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers:

Les états financiers de la société «Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvée par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Faits marquants de l'exercice :

- a) **Sous-activité :** L'année 2021 a enregistré une sous activité, par rapport à la capacité normale. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 3 485 304 DT pour la production vendue et 559 129 DT pour les stocks.
- b) **Marge brute :** La marge brute réalisée en 2021 est de 12 394 363 DT contre une marge de 25 698 502 DT en 2020, soit une dégradation de -13 304 140 DT, soit -13.24%.

Cette dégradation s'explique:

- Par la récession de la demande locale et surtout durant le deuxième semestre 2021;
- Par de déficits à l'export : Vu que l'année 2021 a enregistré une augmentation du chiffre d'affaires à l'exportation de 14 631 624 DT par rapport à l'année 2020, soit +257.84%, atteignant 20 306 272 DT à fin 2021, contre 5 674 647 DT à fin 2020, et ce par l'augmentation des quantités de ciment exportées de 46570 tonnes, soit +286%, et l'augmentation des quantités exportées de Clinker de 115362 tonnes, soit +261%, et étant donné que les prix à l'exportation (fixés par le cours du marché international) sont inférieurs aux prix de revient, un déficit sur les opérations d'exportation est assumé d'une part pour obligation de création de ressources nécessaires à la continuité de l'exploitation et d'autre part pour éviter le coût de détérioration des stocks, les coûts de manutentions et les frais financiers nécessaires pour le financement du cycle d'exploitation.
- L'augmentation des prix des matières consommables, du prix de l'énergie qui constitue +50% du coût de revient et principalement le coke de pétrole qui a augmenté de presque 100%, il est passé de 359.981DT à la fin de l'année 2020 pour atteindre 683.925DT à la fin de l'année 2021, soit +323.944 DT.

Les achats consommés de cette matière s'élève à 30 472 897 DT en 2021 pour une production de clinker de 710398 tonnes, contre une consommation de 18 496 103 DT en 2020 pour une production de clinker de 663491 tonnes, soit une augmentation de 11 976 794 DT pour une augmentation de production de clinker de 46907 tonnes.

- c) **Charges financières :** Les charges financières ont connu une baisse de -4 600 153 DT, se rapportant essentiellement aux différences de changes pour -4 485 372 DT.

Cette écart s'explique par :

- d'une part par l'amélioration du cours du dinar tunisien par rapport à l'euro entre 2020 et 2021.
- d'autre part, par l'anticipation du règlement des emprunts de l'ATB contractés en euros en 2014 et 2015, et ce par leur conversion en dinars tunisien et la prise en compte du solde de l'écart de conversion se rapportant à ces emprunts en 2020.

- d) **Réévaluation des immobilisations :** En application des dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019, la cimenterie a chargé un bureau spécialisé de la réévaluation de ses immobilisations corporelles telles qu'elles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2019 à l'exception des immeubles.

L'opération s'est traduite par l'enregistrement dans les capitaux propres d'une réserve spéciale de réévaluation d'un montant de 61 731 074 DT en contrepartie de la réévaluation vers la hausse de la VCN du «matériel et outillage», du «matériel de transport» et du «mobiliers de bureaux».

Les principes et méthodes comptables :

- a) **Unité monétaire:** Les états financiers de la société «Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.
- b) **Les opérations libellées en monnaies étrangères :** sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.
A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en

dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de changes sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT15.

- c) **Immobilisations corporelles et incorporelles** : Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT5 et NCT6.

Toutefois ; et en application des dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019, la cimenterie a procédé la réévaluation de ses immobilisations corporelles telles qu'elles figurent dans le bilan clôturé au 31/12/2019 à l'exception des immeubles. L'opération s'est traduite dans les états financiers de 2021 et les amortissements relatifs à 2020 ont été corrigés dans les résultats reportés en modifications comptables pour 648 231 DT.

Par ailleurs, il est à signaler qu'une nouvelle norme comptable relative aux immobilisations corporelles applicable aux exercices 2021 et ultérieurs a été publiée en date du 29/03/2022. Toutefois, et afin de respecter les délais de publication des états financiers relatifs à 2021, la cimenterie a décidé de reporter l'application de la nouvelle norme aux exercices 2022 et ultérieurs.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le modèle linéaire aux taux suivants:

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie en cours pendant la période de construction.

d) Charges reportées:

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 20% à 33,33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

e) Immobilisations financières:

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) Les stocks:

Les stocks sont composés de produits finis, de produits en cours, de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks. Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables. Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

g) Clients et comptes rattachés:

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

h) Les emprunts bancaires:

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus. Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

i) Prise en compte des revenus:

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

III- INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIÉE À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Dans le cadre de l'extraction des matières premières nécessaires à son exploitation, La cimenterie exploite une carrière sise à Bizerte. Au centre de la carrière, se situent deux parcelles (« 56 » et « 57 ») appartenant aux domaines privés de l'Etat et exploitées par un particulier depuis 1989 dans le cadre d'affectation des terres domaniales à vocation agricoles. En 2006, un décret d'expropriation relatif à l'extension de la carrière de la cimenterie a été publié sans inclure les deux parcelles précitées.

Depuis 2006, et dans la mesure où les deux parcelles revêtaient une importance majeure dans l'accès à la carrière et son exploitation ainsi que dans la fourniture de matières premières de qualité, la cimenterie a adressé plusieurs demandes aux différentes administrations concernées afin de prendre les mesures nécessaires lui permettant d'exploiter les deux parcelles susvisées dans le cadre de l'extraction des matières premières. Toutefois, ce problème foncier n'a pas pu être résolu et sa persistance pourrait engendrer des difficultés au niveau de l'approvisionnement en matières premières, et en conséquence, pourrait mettre fin à l'exploitation de la société dans les mois à venir.

A cet égard et afin de garantir la continuité de l'exploitation de la cimenterie, son conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 07 septembre 2021, d'adresser, à ce sujet, un écrit à la Présidence de la République et au Ministère de la tutelle indiquant la nécessité de résoudre sans délai ce problème foncier, et de prendre les mesures nécessaires permettant à la cimenterie d'exploiter les deux parcelles susvisées dans le cadre de l'extraction des matières premières nécessaires à la poursuite de son activité. Egalement, en 2021 et 2022, plusieurs autres écrits à ce sujet ont été adressés par la cimenterie à certaines structures de l'Etat visant à résoudre ce problème foncier menaçant la continuité d'exploitation. Toutefois; la situation n'est, encore, pas régularisée.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS					Valeurs Comptab les Nettes	
	Valeurs Brutes au31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au31/12/2021	Amortissements au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au31/12/2021
Logiciels	1129323.659	167970.703			1297294.362	1129323.659	18744.087			1148067.746	149226.616
Totaux	1129323.659	167970.703	0.000	0.000	1297294.362	1129323.659	18744.087	0.000	0.000	1148067.746	149226.616

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS					Valeurs Comptab les Nettes	
	Valeurs Brutes au31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au31/12/2021	Amortissements au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au31/12/2021
Terrain de gisements expropriés	6144284.136	1139.810			6145423.946	3868176.031	390566.063			4258742.094	1886681.852
Terrain de gisements	1513066.536				1513066.536	677245.648	30110.203			707355.851	805710.685
Terrains bâtis	1187451.544				1187451.544					0.000	1187451.544
Constructions (à statut juridique particulier)	3209541.621				3209541.621	387819.612	160477.081			548296.693	2661244.928
Constructions	34767617.156				34767617.156	24131254.590	941335.074			25072589.664	9695027.492
Matériels et Outillages	284352852.850	561244.567	100640137.061		385554234.478	132157554.525	13088945.672	40588318.811	-731534.902	185103284.106	200450950.372
Matériels de Transport	13693695.186	191688.835	5201421.640	-35595.000	19051210.661	12813380.199	415412.557	3765060.356	41800.745	17035653.857	2015556.804
Mobilier et Matériels de Bureau	1852884.686	35011.490	884036.330		2771932.506	1744647.891	55818.681	641141.431	8109.929	2449717.932	322214.574
Agencements Aménagements et Installations	5756112.231	29719.750			5785831.981	5185173.222	125383.518			5310556.740	475275.241
Emballage Identifiable Récupérable	29087.850			-29087.850	0.000	29087.850			-29087.850	0.000	0.000
Immobilisations en cours	177775.195	693789.725		-367924.600	503640.320						503640.320
Totaux	352684368.991	1512594.177	106725595.031	-432607.450	460489950.749	180994339.568	15208048.849	44994520.598	-710712.078	240486196.937	220003753.812

PROVISIONS POUR DE PRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				PROVISIONS					Valeurs Compta bles Nettes	
	Valeurs Brutes Au 31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au31/12/2021	Provisions au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Réévaluation De l'exercice	Reprises Cessions/Sortie		Provisions au31/12/2021
Immobilisations temporairement inutilisées						228706.184			-117508.229	111197.955	-111197.955
Immobilisations inexistantes						50.883			-42.608	8.275	-8.275
Totaux		0.000	0.000	0.000	0.000	228757.067	0.000	0.000	-117550.837	111206.230	-111206.230
Total général	352684368.991	1512594.177	106725595.031	-432607.450	460489950.749	181223096.635	15208048.849	44994520.598	-828262.915	240597403.167	219892547.582

(a) Voir détails pages 16.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENTIEREMENT AMORTIES EN BON ETAT ET QUI SONT ENCORE EN USAGE AU 31/12/2021

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V.C. N.
Logiciels	872 237.766	872 237.766	0.000
Terrain de gisements	7 556.525	7 556.525	0.000
Constructions	15 927 404.027	15 927 404.027	0.000
Matériels et Outillages	33 414 523.139	33 414 523.139	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	29 098.101	29 098.101	0.000
Agencements Aménagements et Installations	4 200 706.348	4 200 706.348	0.000
Totaux	54 451 525.906	54 451 525.906	0.000

IMMOBILISATIONS CORPORELLES INUTILISEES (AREFORMER) AU31/12/2021

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V.C. N.
Logiciels	257 085.893	257 085.893	0.000
Constructions	32 878.666	32 878.666	0.000
Matériels et Outillages	14 999 842.555	14 930 431.232	69 411.323
Matériels de Transport	5 863 171.732	5 825 746.789	37 424.943
Mobilier et Matériels de Bureau	617 143.859	615 289.503	1 854.356
Agencements Aménagements et Installations	113 086.415	110 579.082	2 507.333
Totaux	21 883 209.120	21 772 011.165	111 197.955

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENCOURS AU 31/12/2021

DESIGNATI ONS	Soldeau31/12/2020	Investis.2021	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes encours
Nouvel atelier de stockage d'ensachage et d'expédition	173527.149			0.000	173527.149		173527.149
Etude support pour transformateur de courant au poste90 KVA	4248.046			0.000	4248.046		4248.046
Rénovation pelle hydraulique carrière		367924.600		367924.600	367924.600	367924.600	
Mise en place gaine d'exhaure entre refroidisseur et four		325865.125		325865.125	325865.125		325865.125
TOTAUX	177775.195	693789.725	0.000	693789.725	871564.920	367924.600	503640.320

IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2021 à 3860400 DT et se détaille comme suit:

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	899545.000	528689.378	370855.622
Autres participations	2.1	300000.000	201021.000	98979.000
Dépôts et cautionnements	2.2	2224965.671	26.534	2224939.137
Prêts à plus d'un an	2.3	435889.153		435889.153
Total		3860399.824	729736.912	3130662.912

TITRESDEPARTICIPATIONS AU 31/12/2021

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
LEMARBRENOIR		6000.000	6000.000	0.000
COOPERATIONDUNORD		770.000	770.000	0.000
LECONFORT		35000.000	35000.000	0.000
LESCARRELAGESTUNISIENS		55050.000	55050.000	0.000
LESCARRIERESTUNISIENNES		30100.000	30100.000	0.000
STEM		30000.000	30000.000	0.000
LESCARRELAGESTHALA		1500.000	1500.000	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	0.000
SODISSICAR(EX.SOMNIVAS)	4286	42860.000	29004.378	13855.622
CIMENTSAMIANTE		31600.000	31600.000	0.000
CERAMIQUETUNISIENNE	14096	140960.000	140960.000	0.000
STETUNISIENNEDECHAUX	7500	75000.000	75000.000	0.000
SODEPRI(EX.SOTEB)	16641	83205.000	83205.000	0.000
SOTUCIB		10000.000	10000.000	0.000
FOIREINTERNATIONALDETUNISIE	1000	32000.000		32000.000
PARCD'ACTIVITESECONOMIQUEDE BIZERTE(EX.ZONEFRANCHE)	60000	300000.000		300000.000
STESTEGENERGIESRENOUVELABLES	10000	25000.000		25000.000
Totaux		899545.000	528689.378	370855.622

AUTRESPARTICIPATIONS AU 31/12/2021

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
ESSAIMAGEFCPR-CB	300	300000.000	201021.000	98979.000
Totaux		300000.000	201021.000	98979.000

Total des titres de participations		1199545.000	729710.378	469834.622
---	--	--------------------	-------------------	-------------------

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2021

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
31/12/2021	STEGAVANCES/CONSOMMATION	2224886.071			2224886.071
9984/92	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBURGTALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063/93	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBURGTALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
	TOTAL	2224965.671	26.534		2224939.138

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2021

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	435 889.153
Total	435 889.153

TABLEAU DE RESORPTION DES CHARGES AREPARTIR AU 31/12/2021

GROSSESREPARATIONS

(Exprimés au millimes)

Année	Montants des charges à répartir	Résorptions			Reste à Résorber
		Antérieures	De l'exercice	Total Résorbé	
2016	2 419 079.834	2 367 434.343	51 645.491	2 419 079.834	0.000
2017	2 614 708.751	2 409 158.132	132 907.595	2 542 065.727	72 643.024
2018	2 105 622.356	16 353 49.072	338 914.788	1 974 263.860	131 358.496
2019	2 582 359.646	1 205 337.206	768 029.884	1 973 367.090	608 992.556
2020	3 044 020.838	370 520.374	974 587.732	1 345 108.106	1 698 912.732
2021	2 568 898.309	0.000	418 068.744	418 068.744	2 150 829.565
Totaux	15 334 689.734	7 987 799.127	2 684 154.234	10 671 953.361	4 662 736.373

ECARTDECONVERSIONACTIFAU31/12/2021

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en Euros	4 018 560.974
Total	4 018 560.974

Autres actifs non courants= 8 681 297.347

STOCKS:

Les stocks au 31/12/2021 se récapitulent comme suit:

Désignations	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	269 928.197		269 928.197
Stock de matières consommables	4 087 363.405		4 087 363.405
Stock de matières semi-œuvrées	13 236 378.972		13 236 378.972
Stock de produits finis	2 487 909.226		2 487 909.226
Stock magasin	33 277 568.902	8 887 390.285	24 390 178.617
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	0.000
Total	53 379 208.213	8 907 449.796	44 471 758.417

CLIENTS AU 31/12/2021

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	701 804.618		701 804.618
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	63 143.545		63 143.545
Clients Douteux	278 048.032	1 802 858.013	2 080 906.045
Clients Chèques Impayés	1 685 125.288	778 505.190	2 463 630.478
Clients Effets à Recevoir	1 007 289.232		1 007 289.232
Clients Effets à Recevoir Impayés	517 381.343	1 113 106.729	1 630 488.072
Clients Etrangers	4 161.691		4 161.691
Totaux	4 256 953.749	3 694 469.932	7 951 423.681

CLIENTS AU 31/12/2021

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Clients Ordinaires	701 804.618	1 066 662.699	-364 858.081
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	63 143.545	181 538.566	-118 395.021
Clients Douteux	2 080 906.045	2 080 906.045	0.000
Clients Chèques Impayés	2 463 630.478	2 260 491.140	203 139.338
Clients Effets à Recevoir	1 007 289.232	5 315 010.669	-4 307 721.437
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 630 488.072	1 585 014.924	45 473.148
Clients Etrangers	4 161.691	217 849.689	-213 687.998
Totaux	7 951 423.681	12 707 473.732	-4 756 050.051

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 31/12/2021**

Désignations	Fin2020	Dotations 2021	Reprise 2021	31/12/2021
Provisions pour Clients	2 080 906.045	279 619.227		2 360 525.272
Provisions Effets Impayés	1 203 083.205			1 203 083.205
Provisions Chèques Impayés	2 207 891.160		-12 775.495	2 195 115.665
Totaux	5 491 880.410	279 619.227	-12 775.495	5 758 724.142

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**SIEGE AU 31/12/2021**

Désignations	Fin2020	Dotations2021	Reprise2021	31/12/2021
Provisions pour Clients	278 048.032	279 619.227		557 667.259
Provisions Effets Impayés	89 976.476			89 976.476
Provisions Chèques Impayés	1 429 385.970		-12 775.495	1 416 610.475
Totaux	1 797 410.478	279 619.227	-12 775.495	2 064 254.210

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES
CLIENTS DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2021**

Désignations	Fin2020	Dotations2021	Reprise2021	31/12/2021
Provisions pour Clients	1 802 858.013			1 802 858.013
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 469.932	0.000	0.000	3 694 469.932

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2021

Désignations	Montant	Total
40.FOURNISSEURS DEBITEURS		386 122.188
Fournisseurs Ordinaires usine	291 541.609	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32 837.264	
Fournisseurs Etrangers	156.641	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages &Matériels à Rendre	55 571.674	
42.PERSONNEL &COMPTES RATTACHES		304 502.069
Avance et acomptes (prêtàid)	266 537.888	
Avances pour le compte du personnel(UGTT)	14 709.510	
Salaires négatifs	23 242.317	
Saisies et Arrêts	12.354	
43.ETAT &COLLECTIVITES PUBLIQUES		2 100 122.688
Retenues à la source sur paiements à des tiers	23 217.339	
Article constaté (retenues à la source +TVA sans justificatifs)	116 885.901	
Impôts à liquider	624 757.712	
Minimum d'impôt 2013	113 832.127	
Taxes de douanes	1 221 429.609	
45.DEBITEURS DIVERS		223 461.497
Divers	88 112.794	
ASTREE	3 005.562	
C.J.O.	346.495	
C. I. O.K.	172.863	
S. C.E.	1 720.870	
S. C.G.	5 786.455	
S.N.D.P.	14 312.493	
M.D.N(REDEVANCECARRIEREMILITAIRE)	3 387.836	
DIRECTION GENERALE DES PARTICIPATIONS DU MINISTERE DES FINANCES	23 289.672	
Produits à recevoir	498.332	
SORECOM	206.900	
C.R.D.P.A.	6 307.541	
MINISTERE DU DEVELOP.DEL'INVESTIS.ETDELACOOP.INTERNATIONALE	60 970.531	
CNSS(REMBOURSEMENT CONGES DE NAISSANCE)	15 343.153	
46.COMPTES D'ATTENTEA REGULARISER		101 557.310
Consignation à la paierie générale	101 557.310	
47.COMPTES DE REGULARISATION		2 243 698.359
Charges constatées d'avance	2 243 698.359	
TOTAL	5 359 464.111	5 359 464.111

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2021

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	526 777.490
	526 777.490

PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2021

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	266 920.425
	266 920.425

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2021

Banques	Montants	Total
COMPTESCOURANTSBANCAIRESSIEGE		4 040 107.312
B.N.A.BIZERTE	5 804.838	
B.T.BIZERTE	70 076.160	
B.I.A.T.BIZERTE	89 356.594	
A.T.B.BIZERTE	14 497.572	
AMENBANKBIZERTE(RIB07200001310330006573)	10 546.910	
BANQUEZITOUNA	660 398.046	
B.I.A.T.COMPTEPROFESSIONNELENEUROS	5 486.388	
S.T.B.BIZERTECOMPTEENEUROS	2 716 394.791	
S.T.B.BIZERTECOMPTEENDOLLARS	0.289	
B.N.A.AG.B.(NEGOCE)	843.861	
CCP	8 616.306	
TGT TUNIS	110.120	
CHEQUESAENCAISSER	457 975.437	
CAISSES	1 485.820	1 485.820
TOTAUX	4 041 593.132	4 041 593.132

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2020 à 30569803DT contre 85919313DT au 31/12/2021 soit une variation de (+55349510DT) qui se détaille comme suit:

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	101 145 254	101 259 570	-114 316
Autres capitaux propres	62 843 462	1226373	61 617 089
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2 010 541	-2 010 541	0
Résultats reportés	-113 304 659	-113 531 571	226 912
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	92 720 806	30 991 121	61 729 685
Résultat de l'exercice(*)	-6 801 493	-421 318	-6 380 175
Total des capitaux propres avant affectation	85 919 313	30 569 803	55 349 510

(*)

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par:

-La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2021	11984
-La constatation des dons sur fonds social accordés en 2021	-126 300
-La constatation de la réserve de réévaluation des immobilisations	61 731 074
-La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice	-113 986
-La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2020	-421 318
-L'ajustement de la dotation aux amortissements de 2020 suite à la réévaluation des immobilisations	648 231
-Le résultat de la période du 01/01/2021 au 31/12/2021	-6 801 493

L'assemblée générale ordinaire du 07/07/2021 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2020 comme suit:

-Résultat de l'exercice	-421 318
-Résultat reportés 2020	-115 542 112
-Effets des modifications comptables en 2021	<u>648 231</u>
Résultats reportés au 31/12/2021	-115 315 200

(*)L'indemnité de départ à la retraite a été constatée pour la première fois en 2016.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2021

Désignations	Montant
Réserves légales	4 404 729.000
Réserves statutaires	1 623 416.830
Réserves non statutaires	1 265 000.000
Réserves pour fonds social	1 352 778.316
Primes d'émission	92 499 330.000
Total	101 145 254.146

AUTRESCAPITAUXPROPRESAU31/12/2021

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Réserve spéciale de réévaluation (dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019)	61 731 074.431
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-1 377 663.866
Total	62 843 461.777

PROVISIONS POUR LITIGES**AU 31/12/2021**

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	340 958.919
Total	340 958.919

PROVISIONS POUR AMANDES ET PENALITES**AU 31/12/2021**

Désignations	Montant
Provision pour pénalités sur manque déclarations fiscales mensuelles	1 565 863.156
Total	1 565 863.156

PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES**AU 31/12/2021**

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	2 112 583.796
Total	2 112 583.796

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) aux quelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit:

- Taux d'augmentation salariale:5%
- Taux de mortalité et de départ anticipé:5%
- Taux d'actualisation:8%

PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**AU 31/12/2021**

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600 000.000
Total	600 000.000

TOTAL DES PROVISIONS**4 619 405.871**

Une provision de 600 000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2021
EMPRUNTS BANCAIRES

Echéances	Principal	Reste à amortir après Chaque année
Solde au 31/12/2021		77 091 627.791
2023	18 544 589.312	58 547 038.479
2024	16 127 561.686	42 419 476.793
2025	9 381 695.742	33 037 781.051
2026	5 357 430.018	27 680 351.033
2027	5 269 845.750	2 2410 505.283
2028	4 99 7231.830	17413273.453
2029	5 024 484.869	12 388 788.584
2030	5 052 055.992	7 336 732.592
2031	2 417 249.089	4 919 483.503
2032	2 445 467.725	2 474 015.778
2033	2 474 015.778	0.000
Totaux	77 091 627.791	

FOURNISSEURS AU 31/12/2021

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation locaux	11 564 824.555	26260.428	11 591 084.983
Fournisseurs d'immobilisations locaux	184 274.997		184 274.997
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	692 984.134		692 984.134
Fournisseurs Effets à Payer	5 275 075.768		5 275 075.768
Fournisseurs d'exploitation étrangers	9 553 977.459		9 553 977.459
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	593 828.630		593 828.630
Fournisseurs retenues de garanties locaux	533125.705		533 125.705
Factures non Parvenues(Fournisseurs d'exploitation)	900 562.829		900 562.829
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	319 991.219		319 991.219
Fournisseurs Actualisation des comptes	201 999.189		201 999.189
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	29 821 044.485	26 260.428	29 847 304.913

FOURNISSEURS AU 31/12/2021

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	11 591 084.983	7 646 837.458	3 944 247.525
Fournisseurs d'immobilisations	184274.997	137 604.641	46 670.356
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	692 984.134	291 310.018	401 674.116
Fournisseurs Effets à Payer	5 275 075.768	6 285 836.753	-1 010 760.985
Fournisseurs d'exploitation étrangers	9553977.459	687 696.265	8 866 281.194
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	593 828.630	563 577.210	30 251.420
Fournisseurs Retenues de Garanties	533 125.705	577 705.872	-44 580.167
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	900 562.829	6 610 128.063	-5 709 565.234
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	319 991.219	303 293.219	16 698.000
Fournisseurs Actualisation des comptes	201 999.189	221 035.467	-19 036.278
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
Totaux	29 847 304.913	23 325 424.966	6 521 879.947

AUTRESPASSIFSCOURANTS AU 31/12/2021

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1 514 578.054
Clients ordinaires usine	348 992.694	
Clients avoir à établir	669 123.073	
Clients ordinaires négoce	417 543.036	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 291.354	
Clients étrangers	52 506.536	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		7 191 534.107
Avance et acomptes (prêt à id)	62.737	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	60 931.736	
Œuvres sociales	5 374 960.787	
Rémunérations dues	280 358.520	
Saisies et Arrêts	14 733.508	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 460 486.819	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		17 412 886.293
Impôts sur les revenus (I.R.)	358 466.907	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	170 992.488	
Redevances sur ventes produits	99 210.486	
Redevances article constaté	5 567 506.471	
Timbres fiscaux	29.400	
Retenues à la source opérées par des tiers	208 576.055	
Contribution sociale de solidarité	300.000	
Obligations cautionnées	649 306.667	
T.V. A. À payer	10 325 691.463	
T.F.P.	16 403.178	
FOPROLOS	16 403.178	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 926.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		1 623 731.383
C.N.S.S., (C.N.S.S. COMPLEMENT CAVIS) et C.N.R.P.S.	1 426 824.115	
Créditeurs divers charges à payer	194 720.767	
C.N.A.M.	50.553	
NOUVELLE CLINIQUE RAOUEBI	2 135.948	
46. COMPTES D'ATTENTE A RE GULARISER		2 847 08.411
Comptes d'attente à régulariser	284 708.411	
48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		5 317.769
Provisions pour risques	5 317.769	
TOTAUX	31 583 682.872	31 583 682.872

**CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS AU
31/12/2021**

Echéances	Principal	Reste à amortir après Chaque échéance
Solde au 31/12/2021		28611300.630
31/12/2021	647343.551	27963957.079
05/01/2022	265194.488	27698762.591
06/01/2022	142750.886	27556011.705
14/01/2022	136758.277	27419253.428
18/01/2022	234945.684	27184307.744
26/01/2022	166635.307	27017672.437
31/01/2022	2402899.929	24614772.508
05/02/2022	396034.101	24218738.407
06/02/2022	163007.431	24055730.976
10/02/2022	1015652.282	23040078.694
18/02/2022	236752.808	22803325.886
26/02/2022	167780.926	22635544.960
28/02/2022	570578.167	22064966.793
05/03/2022	414625.002	21650341.791
06/03/2022	164128.107	21486213.684
09/03/2022	202135.436	21284078.248
18/03/2022	238573.832	21045504.416
31/03/2022	836100.638	20209403.778
01/04/2022	145910.799	20063492.979
05/04/2022	415653.583	19647839.396
09/04/2022	230970.688	19416868.708
14/04/2022	101103.338	19315765.370
18/04/2022	240408.857	19075356.513
29/04/2022	1050240.000	18025116.513
30/04/2022	1366340.493	16658776.020
01/05/2022	166643.154	16492132.866
05/05/2022	265194.488	16226938.378
09/05/2022	232566.310	15994372.068
10/05/2022	1015652.282	14978719.787
13/05/2022	101115.211	14877604.576
14/05/2022	115469.034	14762135.542
31/05/2022	570578.167	14191557.375

NOTEN°14

01/06/2022	167790.215	14023767.160
05/06/2022	265194.488	13758572.672
13/06/2022	115463.597	13643109.075
14/06/2022	217390.929	13425718.146
18/06/2022	1085587.009	12340131.137
30/06/2022	842181.588	11497949.549
05/07/2022	265194.488	11232755.061
09/07/2022	59479.536	11173275.525
13/07/2022	116257.409	11057018.116
14/07/2022	115458.160	10941559.956
31/07/2022	1380264.438	9561295.518
01/08/2022	262560.000	9298735.518
05/08/2022	265194.488	9033541.030
09/08/2022	67919.763	8965621.267
10/08/2022	1015652.282	7949968.986
14/08/2022	116250.973	7833718.013
31/08/2022	570578.167	7263139.846
05/09/2022	265194.488	6997945.358
09/09/2022	68386.711	6929558.647
30/09/2022	872271.586	6057287.061
05/10/2022	265194.488	5792092.573
31/10/2022	1680568.389	4111524.184
05/11/2022	265194.488	3846329.696
10/11/2022	1015652.282	2830677.414
30/11/2022	594835.949	2235841.465
05/12/2022	265194.488	1970646.977
18/12/2022	1091905.121	878741.856
31/12/2022	878741.856	0.000
Total	28611300.630	

EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 31/12/2021

Désignations	Montant
BT	8.823
BIAT	11 815 200.000
AB	757 339.784
BEI	5 760 438.925
Total	18 332 987.532

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 31/12/2021

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	475 829.178
BIAT-Intérêts échus et impayés au 31/12/2021-	558 135.083
AB-Intérêts échus et impayés au 31/12/2021-	67 615.305
BEI-Intérêts échus et impayés au 31/12/2021-	1 096 612.784
Total	2 198 192.350

EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 31/12/2021

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	7000 000.000
Total	7000 000.000

BANQUESSOLDESCREDITEURSAU31/12/2021

Désignations	Montant
S.T.B.BIZERTE	823 234.682
U.I.B.BIZERTE	3 102.969
ATTIJARIBANK(EX.B.S.BIZERTE)	596 784.461
B.H.BIZERTE	1 032 422.211
WIFAKBANK	33.320
Total	2 455 577.643

REVENUS AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Ventes ciments	112 129 208	112 614 615	-485407
Ventes chaux	2 858 712	3 054 306	-195594
Ristournes accordées par l'entreprise	-10086 653	-10286 340	199 687
Ventes locales	104 901 267	105 382 581	-481314
Ventes export ciments	6 431 259	1 595 339	4 835 920
Ventes export clinker	13 875 012	4 079 308	9 795 704
Ventes export	20 306 272	5 674 647	14 631 624
Total revenus	125 207 539	111 057 228	14 150 311

COUTS DES VENTES AU31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Matières Premières	1 898 328	1 324 505	573 823
Matières Consommables	55 669 145	37 974 938	17 694 207
Matières et fournitures non stockées	22 832 489	23 080 984	-248 495
Etudes et prestations	210 705	166 938	43 767
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	4 511 208	-2 105 496	6 616 703
(1) Achats consommés	85 121 875	60 441 869	24 680 006
(2) Charges de personnel	7 419 444	7 182 474	236 970
(3) Amortissements	17 715 341	18 119 971	-404 630
Redevances	106 919	104 787	2 132
Loyers et charges locatives	638 366	67 316	571 050
Entretiens et réparations	1 777 485	1 895 920	-118 435
Services extérieurs L.M.C.		-6000	6000
(4) Services extérieurs	2522770	2 062 023	460 747
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	329568	259 298	70 271
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	3 199 313	2 322 886	876426
Déplacements, Missions et Réceptions		129	-129
Autres services extérieurs L.M.C.	-9 830	138 59	-23689
(5) Autres services extérieurs	3 519 051	2 596 172	922 879
(6) Sous-activité	-3 485 304	-5 043 783	1 558 479
Coût des ventes (1à6)	112 813 176	85 358 726	27 454 450

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Production d'Immobilisations	342 924	119 909	223 015
Subventions d'exploitation	70 279	72 927	-2 647
Subventions liées à des modifications comptables		28 216	-28 216
Revenus du quai usine	5 742 179	5 456 854	285 325
Reprise provisions clients		9 919	-9 919
Reprise provisions stocks magasin	9 150	12 079	-2 929
Reprise Provision des immobilisations (amortissement matériel à réformer)	117 551	29 889	87 662
Reprise provision pour impôts	12 775		12 775
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements		74 967	-74 967
Reprise provisions sur risques et charges	98 771		98 771
Transfert de Charges (Grosses réparations)	2 568 898	3 052 194	-483 295
Transfert de Charges(Immobilisations)	100 742	99 295	1 447
Total	9 063 270	8 956 248	107 021

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
(1)Charges de personnel	289 421	345 168	-55 747
(2)Amortissements	28 592	27 752	840
Redevances	141 208	105 285	35 923
Loyers et charges locatives		390	-390
Entretiens et réparations	6 783	7 804	-1 021
Services extérieurs L.M.C.		200	-200
(3)Services extérieurs	147 991	113 680	34 311
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68 026	1 205	66 821
Publicités, Publications et relations publiques	52 316	77 473	-25 157
Transport de biens et transport collectif du personnel	132 447	94 806	37 641
Déplacements, Missions et Réceptions	2 253	2329	-76
Autres services extérieurs L.M.C.	14 327	7 131	7 197
(4)Autres services extérieurs	269 369	182 943	86 425
(5)Charges diverses ordinaires			
(1à5)Frais de distribution	735 373	669 543	65 829

**FRAIS D'ADMINISTRATION AU
31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	48 667	61 869	-13 201
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	47 679	49 458	-1 778
(1) Achats consommés	96 346	111 326	-14 980
(2) Charges de personnel	7 823 204	7 901 910	-78 706
(3) Amortissements	167 015	122 178	44 836
Loyers et charges locatives	100 901	130 862	-29 961
Entretiens et réparations	55 331	72 661	-17 330
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	27 105	23 668	3 437
(4) Services extérieurs	183 337	227 192	-43 854
Publicités, Publications et relations publiques	2 766	52 742	-49 975
Transport de biens et transport collectif du personnel	4 252	2 347	1 905
Déplacements, Missions et Réceptions	28 796	28 516	280
Frais postaux et de télécommunications	72 817	59 115	13 703
Autres services extérieurs L.M.C.	87 452	2 429	85 024
(5) Autres services extérieurs	196 084	145 148	50 935
Frais d'administration (1à5)	8 465 985	8 507 755	-41 769

AUTRESCHARGESAU31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob.et gros entretiens)	3 012 564	3143 316	-130 752
(1) Achats consommés	3 012 564	3 143 316	-130 752
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	0	128 082	-128 082
(3) Amortissements et Provisions	450 046	407 251	42 795
Entretiens et réparations	361	1378	-1017
Primes d'assurances	1 206 968	1 189 671	17 298
Services extérieurs L.M.C.		201 183	-201 183
(4) Services extérieurs	1 207 329	1 392 231	-184 902
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	301 628	214 133	87 494
Publicités, Publications et relations publiques	344 592	248 958	95 634
Services bancaires et assimilés	485 537	287 169	198 368
Autres services extérieurs L.M.C.	-189 468	34 384	-223 853
(5) Autres services extérieurs	942 288	784 644	157 644
(6) Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	666 813	732 472	-65 658
(7) Impôts taxes et versements assimilés	377 691	241 638	136 053
(8) Sous-activité	3 485 304	5 043 783	-1 558 479
Autres Charges(1à 8)	10 142 036	11 873 418	-1 731 381

CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	7 479 666	8 134 779	-655 113
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	680 584	896 481	-215 897
Intérêts autres dettes	1 242	894	348
Intérêts des obligations cautionnées	87 461	31 563	55 899
Pertes de change	1 520 013	6 005 385	-4 485 372
Pertes de change latentes	208 426	-500 765	709 191
Charges financières L.M.C.		9 209	-9 209
TOTAUX	9 977 392	14 577 545	-4 600 153

PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Produits de participations (dividendes)	85 100	30 000	55 100
Intérêts des comptes courants	56 539	107 406	-50 868
Intérêts des comptes bloqués	26 565	52 171	-25 606
Intérêts sur crédits accordés aux clients	291 098	65 872	225 226
Intérêts sur emprunt obligataire Etat Tunisien	1 227	2 460	-1 233
Gains de change réalisés	30 721	307 745	-277 023
Gains de change latents	202 822	-56 120	258 942
Produits financiers L.M.C.	23 161	588	22 573
Totaux	717 232	510 122	207 110

**AUTRES GAINS
ORDINAIRES AU
31/12/2021**

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
Produits divers ordinaires	120	90	30
Subventions d'investissement inscrites au résultat	113 986	113 986	
Jetons de présences reçus	4 874	8 936	-4062
Remboursement assurances	548	625	-77
Domages reçus (pénalité de retard)	109 900	30 329	79 572
Revenus des immeubles (loyer)		42 000	-42000
Produits d'éléments non récurrents ou exceptionnels	152 216	7 274	144 942
Profits sur cession d'immobilisations (imposable)	63 462	108 702	-45240
Profits sur cession d'immobilisations exonérés (provenant de la réévaluation)	6 925		6 925
Facturation masse salariale personnel détaché	175 911		175 911
Totaux	627 942	311 941	316 001

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 31/12/2021

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOTS		-6801492.906			
MODIFICATIONS COMPTABLES		0.000			
ARE INTEGRER		1734314.902			
-Dons et subventions excédentaires	2320.373				
-Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	7473.393				
-Pénalités et amendes fiscales	392501.587				
-Amortissements non déductibles-Terrains de carrière	420676.266				
-Provisions pour créances douteuses	279619.227				
-Provisions pour dépréciation des stocks	3776.188				
-Provisions pour risque et charges	28074.440				
-Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	62274.650				
-Autres Services extérieurs liées à une modification comptable	101779.835				
-Gains de change latents 2020	-56120.027				
-Pertes de change latentes 2021	208426.224				
-Impôt sur les sociétés	283512.746				
ADEDUIRE		442.026			
-Dividendes	-85100.000				
-Profits sur cessions d'immobilisations exonérés (provenant de la réévaluation)	-6924.665				
-Perte de change latente 2020	500764.713				
-Gain de change latent 2021	-202821.761				
-Amortissement de la pénalité de non atteinte de performance (1320000/20) de 2014 à 2034	-66000.000				
-Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations	-117550.837				
-Reprise sur provisions des stocks	-9149.929				
-Reprise sur provisions pour clients	-12775.495				
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		-5066735.978			
+Dotations aux amortissements de l'exercice 2021 (En cas de déficit)	17 910				
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	947.170				
		12844211.192			
-Dédution des déficits reportés au 31/12/2020	48310124.430				
-Dédution des amortissements de l'exercice 2021	17910947.170				
-Amortissement réputé différé sur exercice antérieurs	105930418.473				
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES		-159307278.881			
ISEXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)		283512.746			
• Minimum d'impôt (0.2% C.A.T.T.C.Local)	=131603237.326x0.2%	263206.475			
• Minimum d'impôt (0.1% C.A.Export)	=20306271.698x0.1%	20306.272			
(+) Impôts sur les sociétés au 31/12/2021 dû	283512.746				
(-) Report Impôts sur les sociétés exercice 2020	531460.981				
(-) Acomptes provisionnels payés au cours de 2021	0.000				
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2021 (imputées sur les acomptes provisionnels)	55797.788				
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2021 (non imputées sur les acomptes provisionnels)	321011.689				
(-) Avance 10% sur les produits importés	0.000				
=IMPOTS SUR LES SOCIETES EXERCICE AU 31/12/2021	-624757.712				
CONTRIBUTION SOCIALE DES OLIDARITE		0.000			
• Minimum Contribution sociale De solidarité		0.000			
Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés Différés en période	Déficit reportable
2012	-3698451.321	7216900.910	0.000	3698451.321	3698451.321
2013	-16406771.173	11901930.636	0.000	11901930.636	11901930.636
2014	-22822329.779	11763430.110	0.000	11763430.110	11763430.110
2015	-27175099.582	16906245.853	0.000	16906245.853	16906245.853
2016	-40221326.330	16605243.482	23616082.848	16605243.482	40221326.330
2017	-28363453.580	16332799.731	12030653.849	16332799.731	28363453.580
2018	-34083861.741	17515974.029	16567887.712	17515974.029	34083861.741
2019	-11206343.311	18360453.470	0.000	11206343.311	11206343.311
2020	3904499.979	18269900.887	-3904499.979	0.000	-3904499.979
2021	-5066735.978	17910947.170		5066735.978	5066735.978

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT DU
01/01/2021 AU 31/12/2021

Encaissements

	FLUX AU 31/12/2021	ENCAISSEMENT ECHEANCES REECHELONNEES	REPORT D'ECHEANCES	NOUVEAU CREDITS
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements des crédits à court terme	15 581 703			15 581 703
Encaissements des crédits à moyen terme	0			
	15 581 703	0	0	15 581 703

Remboursements

	FLUX AU31/12/2 021	REMBOURSEMENTP OURREECHELONNE MENT	REMBOURSEMENTS ECHEANCES	
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Remboursements des crédits à court terme	-15 615 305		-15 615 305	
Remboursements des crédits à moyen terme	-17 449 450		-17 449 450	
	-33 064 755	0	-33 064 755	0

**ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES
AU 31/12/2021**

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3698451.321	7216900.910	0.000	3698451.321	3698451.321
2013	-16406771.173	11901930.636	0.000	11901930.636	11901930.636
2014	-22822329.779	11763430.110	0.000	11763430.110	11763430.110
2015	-27175099.582	16906245.853	0.000	16906245.853	16906245.853
2016	-40221326.330	16605243.482	23616082.848	16605243.482	40221326.330
2017	-28363453.580	16332799.731	12030653.849	16332799.731	28363453.580
2018	-34083861.741	17515974.029	16567887.712	17515974.029	34083861.741
2019	-11206343.311	18360453.470	0.000	11206343.311	11206343.311
2020	3904499.979	18269900.887	-3904499.979	0.000	-3904499.979
2021	-5066735.978	17910947.170	0.000	5066735.978	5066735.978
			48 310 124.430	110 997 154.451	159 307 278.881

Engagements financiers au 31/12/2021

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
2/Engagement Reçus						
a)Garanties personnelles						
cautionnements	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€				
Total Engagement Reçus	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€				
3/Engagements réciproques						
Emprunt en dinars obtenu non encore encaissé	6250000.000DT	6250000.000DT				
Emprunt en euros obtenu non encore encaissé	3 301679.07€	3 301679.07€				
Crédit consenti non encore versé						
Total Engagements réciproques en dinars	6250000.000DT	6250000.000DT				
Total Engagements réciproques en euros	3301679.07€	3301679.07€				

DETTES GARANTIES PAR DESSURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens données en garanties	Valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	80 500 000.000DT 35 697 259.00€	Terrain		
		fonds de commerce		
		l'outillage et matériel		

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021**

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société les Ciments de Bizerte, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note III des états financiers (page 13), qui indique que la société pourrait rencontrer des difficultés au niveau de l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la poursuite de son exploitation, et ce, à cause d'un problème foncier ayant trait à l'exploitation de sa carrière. Comme il est indiqué à la note précitée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la cimenterie à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société, figurant dans l'état de résultat au 31 décembre 2021, pour un montant de 125 millions de dinars, représente une rubrique importante de l'état de résultat.

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion commerciale et la prise en comptes des revenus ;
- procéder à des examens analytiques ;
- s'assurer de l'exhaustivité et de la réalité des revenus comptabilisés par, notamment, l'examen des données extracomptables fournies par la direction commerciale et la vérification des revenus encaissés;
- reconstituer les ristournes accordées aux clients par référence aux conditions fixées par la société et vérifier leur rattachement à l'exercice 2020.

2. Emprunts bancaires, concours bancaires et autres passifs financiers

Les dettes bancaires qui s'élèvent au 31 décembre 2021 à 135 millions de dinars, représentent les postes les plus importants du bilan (se référer aux Notes 11 et 14 des états financiers).

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion financière, à la prise en compte et à la présentation des crédits bancaires ainsi que les charges d'emprunts;
- procéder à la confirmation directe auprès des organismes prêteurs ;
- reconstituer les soldes relatifs aux crédits au 31 décembre 2021 et à vérifier leur présentation dans les états financiers ;
- recalculer les intérêts et les pénalités de retard selon les taux prévues par les contrats d'emprunt et vérifier leur rattachement à l'exercice comptable 2021.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles qui s'élèvent au 31 décembre 2021 à 462 millions de dinars en brut, représente une rubrique importante du bilan.

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- vérifier la centralisation des états d'inventaire ;
- Rapprocher les soldes comptables avec les états des actifs inventoriés ;
- Examiner les ajustements comptables effectués ;
- Vérifier le respect de la séparation des exercices ;
- Vérifier les dépréciations constatées lors de l'inventaire notamment les mises en rebut ;
- Vérifier par sondages l'existence de pièces justificatives pour chaque mouvement ;
- Vérifier la conformité des documents justifiant la propriété du bien par l'entreprise notamment les titres fonciers ;
- Vérifier les calculs arithmétiques des amortissements ;

- S'assurer de la permanence des méthodes d'amortissement ou de la justification des changements de méthodes ;
- Vérifier le respect de la distinction entre stocks et immobilisations
- Vérifier les travaux de réévaluation et la prise en compte de leurs résultats.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les soldes des comptes des immobilisations incorporelles et corporelles, arrêtés au 31 décembre 2021, n'ont pas été confirmés par un inventaire physique. La valeur comptable brute desdites immobilisations s'élève, au 31 décembre 2021, à 462 millions de dinars.
2. En date du 29 mars 2022, une nouvelle norme comptable, relative aux immobilisations corporelles et applicable aux exercices 2021 et ultérieurs, a été publiée. Afin de respecter les délais de publication des états financiers relatifs à l'exercice 2021, la cimenterie a décidé de reporter l'application de la nouvelle norme précitée aux exercices 2022 et ultérieurs.
3. En application des dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour l'année 2019, la cimenterie a procédé à la réévaluation d'un ensemble de ses immobilisations corporelles. L'opération s'est traduite dans les états financiers de l'exercice 2021 par la constatation, parmi les capitaux propres, d'une réserve de réévaluation de 61,7 millions de dinars en contrepartie de l'ajustement de la valeur comptable brute des immobilisations réévaluées et des amortissements correspondants.
4. L'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks a été faite sur la base d'une capacité normale de production réestimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.
5. Nos travaux d'audit ont été limités par l'absence de réponses à nos demandes d'informations adressées aux avocats mandatés par la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion. En application des dispositions de l'article 8 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à examiner le rapport de gestion et son contenu tel que prévu par les dispositions de l'article 7 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie ou une information significative ou rendue obligatoire par les textes en vigueur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière :

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons conclu à l'existence d'anomalies liées à la régularité des comptes en valeurs mobilières décrites ci-après :

- Les propriétaires de 25 690 actions de la société ne sont pas identifiés ;
- Des comptes de valeurs mobilières relatifs à 47 940 actions ne comportent pas toutes les informations obligatoires prévues par l'article 3 du décret n°2001-2728 du novembre 2001.

Tunis, le 25/05/2022

Les co-commissaires aux comptes

**P/CABINET
C.O.K AUDIT & CONSULTING
Hatem OUNALLY**

**P/ GROUPEMENT CABINETS
CHOKRI BEN LAKHAL - RAFIK DAOUED
Chokri BEN LAKHAL**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions réglementées : Emprunts dépassant le seuil statutaire de 50 millions de dinars par emprunt

1. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2021

- Une convention de crédit consortial à moyen terme signée en 2014 se détaille comme suit :

• *Crédits en dinars*

Banque	Montant nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2021	Montant nominal débloqué en 2021	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
STB	22 500 000	22 500 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
BT	18 000 000	18 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATTIJARI BANK	20 000 000	20 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	60 500 000	60 500 000	0	-	-

• **Crédits en devise**

Banque	Valeur en Euro	Contre-valeur en Dinars	Montant nominal Débloqués antérieurs à 2021		Montant nominal débloqué en 2021		Taux d'intérêt	Durée de remboursement
			Euro	Dinars	Euro	Dinars		
BIAT	6 000 000	13 312 800	6 000 000	13 312 000	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATB	9 100 000	20 184 860	9 100 000	20 184 860	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
Total	15 100 000	33 497 660	15 100 000	33 496 860	-	-	-	-

La situation comptable **du crédit consortial précité**, au 31 décembre 2021, se détaille comme suit :

- **Crédits en dinars** : (partie du crédit « ATB2014-2015 » convertie en dinar et rééchelonnée)

Banque	Montant nominal	Montants remboursés	Reste à rembourser au 31/12/2021	
		2021	2022	Années suivantes
ATB 2020	26 627 000 (*)	2 440 808	2 884 592	21 301 600
Total	26 627 000	2 440 808	2 884 592	21 301 600

- **Crédits en devises**

Banque	Montant nominal en euro	Montants remboursés		Reste à rembourser		
		2014-2020	2020	2022	Echéances impayées au 31/12/2021	Années suivantes
ATB 2014-2015	9 100 000	1 618 730	7 481 270(*)	-	-	-
BIAT 2015	6 000 000	2 640 000	-	480 000	2 880 000	-
BIAT 2018	1 680 000(**)	-	-	320 000	720 000	640 000
Total	16 780 000	3 808 812	7 481 270	1 729 918	2 320 000	1 440 000

(*) : Montant principal converti en dinars et rééchelonné en 2020.

()** : Échéances impayées du crédit « BIAT 2015 » rééchelonnées.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Rémunération du Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte est fixée par l'arrêté du Président du gouvernement du 22 août 2019.

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du **1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021** s'élève à un total brut de 74 118 dinars (avantages en nature inclus). Cette rémunération brute inclut les avantages en nature

suivants :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres.
- Des tickets restaurants pour un total annuel de 1 500 dinars.

La rémunération brute susvisée inclut des tickets restaurants pour un total annuel de 1 500 dinars et une indemnité téléphonique trimestrielle de 12 dinars. Ces deux éléments de salaire ont été octroyés au Président Directeur Général conformément aux dispositions du décret gouvernemental n° 2217 du 11 décembre 2015.

2. Rémunération des membres du conseil d'administration :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07 juillet 2021 a fixé le montant brut des jetons de présence à 3 000 dinars pour chaque membre du Conseil d'Administration. Les jetons de présence constatés dans les charges de l'exercice 2021 totalisent un montant brut de 18 000 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25/05/2022

Les co-commissaires aux comptes

**P/CABINET
C.O.K AUDIT & CONSULTING
Hatem OUNALLY**

**P/ GROUPEMENT CABINETS
CHOKRI BEN LAKHAL - RAFIK DAOUED
Chokri BEN LAKHAL**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles - SITEX publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : Mr Moncef Boussanouga Zammouri (MBZ Audit & Consulting) et Mr Abdelaziz MAMA (CAM & Associés).

BILAN ARRETE AU 31/12/2021

(Exprimé en milliers de Dinars)

ACTIFS	<u>Notes</u>	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
	1		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		2 525	2 518
Moins : Amortissements		-1 669	-1 639
Immobilisations incorporelles nettes	1.1	856	879
Immobilisations corporelles		171 351	175 051
Moins : Amortissements		-129 679	-131 209
Immobilisations corporelles nettes	1.2	41 672	43 842
Immobilisations financières		796	690
Moins : Provisions		0	0
Immobilisations financières nettes	1.3	796	690
Total des actifs immobilisés		43 324	45 411
Autres actifs non courants	1.4	2 505	4 050
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		45 829	49 461
ACTIFS COURANTS			
	2		
Stocks		32 444	31 392
Moins : Provisions		-2 026	-2 718
Stocks nets	2.1	30 418	28 675
Clients et comptes rattachés		11 085	7 775
Moins : Provisions		-659	-659
Clients nets	2.2	10 426	7 116
Autres Actifs Courants	2.3	4 012	4 557
Placements courants Nets		103	88
Moins : Provisions		0	0
Placements courants Nets	2.4	103	88
Liquidités et équivalents de liquidité	2.5	7 463	8 488
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		52 422	48 923
TOTAL DES ACTIFS		98 251	98 384

BILAN ARRETE AU 31/12/2021*(Exprimé en milliers de Dinars)*

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>	<u>3</u>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	13 860	13 874
Autres Capitaux propres	3.2	4 687	4 920
Résultats reportés		-18 888	-10 674
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<u>22 722</u>	<u>31 183</u>
Résultat de l'exercice		790	-8 214
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	3.3	<u>23 512</u>	<u>22 969</u>
<i>PASSIFS</i>	<u>4</u>		
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	4.1	16 071	23 127
Provisions non courantes	4.2	1 255	910
Total des passifs non courants		<u>17 326</u>	<u>24 037</u>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	3 079	2 026
Autres passifs courants	4.4	2 849	4 256
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	51 485	45 096
Total des passifs courants		<u>57 413</u>	<u>51 378</u>
<i>TOTAL DES PASSIFS</i>		<u>74 739</u>	<u>75 415</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>98 251</u>	<u>98 384</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2021*(Exprimé en milliers de Dinars)*

	<i>Notes</i>	31/12/2021	31/12/2020
	<u>5</u>		
Revenus	5.1	71 820	51 305
Cout des ventes	5.2	-60 486	-43 015
Marge Brute		11 334	8 290
Autres produits d'exploitation	5.3	3 277	2 319
Frais de distribution		-445	-629
Frais d'administration		-3 799	-3 753
Sous Activité	5.4	-2 572	-6 003
Autres Charges d'Exploitation	5.5	-5 417	-5 498
Résultat d'Exploitation		2 378	-5 274
Charges financières nettes	5.6	-4 042	-4 660
Autres gains ordinaires	5.7	4 912	3 142
Autres pertes ordinaires	5.8	-2 308	-1 361
Résultat des activités ordinaires avant impôt		940	-8 153
Impôts sur Les Bénéfices		-150	-61
Résultat provisoire après impôts		790	-8 214
Effets des modifications comptables			
RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES		790	-8 214

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2021

(Exprimé en milliers de Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Encaissement reçus des clients		73 538	54 622
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-60 203	-50 843
Intérêts payés		-4 618	-4 430
Impôts sur les bénéfices payés		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 717	-651
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorp.		-2 933	-3 372
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		200	40
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-2 733	-3 332
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions versés		-83	-61
Dividendes et autres distributions Reçus		2	0
Encaissements provenant des emprunts		0	1 000
Encaissements provenant des crédits de gestion		54 083	39 913
Remboursements des emprunts		-7 177	-1 606
Remboursements des crédits de gestion		-54 083	-36 015
Placements		0	1 495
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-7 258	4 726
Incidences des variations des taux de change		-1 480	1 063
VARIATION DE TRESORERIE		-2 754	1 806
Trésorerie au début de l'exercice		5 867	4 061
Ajustement de la trésorerie		-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice		3 113	5 867

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrés en production. (NCT 13).

Les stocks

Les éléments de stock achetés par la société (matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du Coût Moyen Pondéré.

Les éléments de stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production et selon la méthode du coût moyen pondéré sans les coûts liés à la sous activité.

➤ **Les Provisions des Stocks :**

Les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Les pièces de rechanges ont fait l'objet d'un examen approfondi par l'équipe de la maintenance de la société qui a abouti à la révision de la période de prise en compte de la provision à partir de 15 ans vu l'âge des équipements utilisés dans le processus de fabrication.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprises dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet.

Provisions non courantes :

Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.

Produits d'exploitation :

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

Autres charges d'exploitation :

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du Personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en « Autre charges d'exploitation », le solde, en « autres actifs non courants ».

Frais de recherche & développement :

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

Opérations libellées en monnaies étrangères :

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

Les pertes de change relatives à l'actualisation du crédit en devise (SWIFT) d'un montant de 0.411 million de dinar sont répartis et amortis sur la durée de vie restante de crédit en question soit deux ans, et ce conformément à la Norme comptable Tunisienne N° 15.

Sous activité :

Il y a sous activité, lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de la production.

Le coût de la sous activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au cout de production.

Etat des flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. LES ACTIFS NON COURANTS

Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques.
Au 31 Décembre 2021, la valeur brute de cette rubrique s'élève à 2.525 millions de dinars.

Détail	2021	2020
Logiciels	2 525	2 518
Valeur Brute	2 525	2 518
Amortissements	1 669	1 639
Valeur nette des Immobilisations Incorporelles	856	879

Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 41.672 millions de dinars au 31 décembre 2021, contre 43.842 millions de dinars au 31 décembre 2020.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2021 se résume comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS**AU 31 DECEMBRE 2021**

DESIGNATIONS	Valeur brute au 31/12/2020	Acquis/ reclass de l'exercice 2021	Reclassement 2021	Cessions 2021	Valeur au 31/12/2021	Cumul au 31/12/2020	Dotation 2021	Régularisation 2021	Cumul au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2021
-Terrain	1557	-	-	-	1557	-	-	-	-	1557
-Bâtiment	18162	-	-	-	18162	17572	148	-	17720	442
-Matériels de transport	1201	-	-	1	1200	866	118	1	983	217
-Matériels industriels	104628	13	919	6167	99393	80313	2713	5812	77214	22178
-Installations techniques	27386	1717	799	1074	28828	22030	983	513	22500	6327
-Agenc. Amenag. Construc	10927	-	279	-	11206	6377	577	-	6954	4252
-Equipements de bureau	1338	1	-	-	1339	1317	4	-	1321	18
-Matériels divers	59	-	-	-	59	59	-	-	59	-
-Matériels informatiques	2736	47	1144	3	3924	2673	255	2	2926	997
-Immobilisations En Cours	7057	1629	3003	-	5683	-	-	-	-	5683
Total	175051	3407	6144	7245	171351	131209	4798	6328	129679	41672

Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 0.796 millions de dinars au 31 décembre 2021, contre un solde net de 0.690 millions de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	185	89
Dépôts & Cautionnement	551	541
Valeur Brute	796	690
Provisions sur Immob. Financières	-	-
Valeur nette des Immobilisations Financières	796	690

Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 2.505 millions de dinars au 31 décembre 2021, ce solde représente des charges à répartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10) et l'écart de conversion sur les pertes de change sur le crédit SWIFT en devises (NCT 15).

Désignation	En mille dinars		
	Montant Brut	Résorption 2021	VCN
Charges à répartir (CCL)	4 229	-1 872	2 357
Charges à répartir (Ecart de Conversion)	411	-263	148
Total	4 640	-2 135	2 505

2. LES ACTIFS COURANTS

Stocks

Les stocks présentent un solde net de 30.418 millions de dinars au 31 décembre 2021, contre un solde net de 28.674 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Matières Premières	7 205	3 526
Provisions	-	-
Matières premières nettes des provisions	7 205	3 526
Matières Auxiliaires & consommables	13 206	12 367
Provisions	1 348	1 146
Matières auxiliaires et consommables nettes des provisions	11 858	11 221
Produits Finis et encours	12 033	15 499
Provision	678	1 572
Produits Finis et encours nettes de provisions	11 355	13 927
Valeur Brute des stocks	32 444	31 392
Total des Provisions	2 026	2 718
Total Net des stocks	30 418	28 674

Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 10.426 millions de dinars au 31 Décembre 2021 contre 7.116 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Clients	8 126	6 993
Clients Etrangers	7 343	5 689
Clients Locaux	783	1 304
Clients Douteux ou Litigieux	0	0
Client douteux ou Litigieux Locaux	184	184
Provisions Client douteux	184	184
Clients Effets à Recevoir	2 065	89
Clients Effets à Recevoir Locaux	2 065	89
Effets & Chèques Impayés	235	33
Effets & Chèques Impayés Locaux	710	509
Provisions Effets	475	475
Valeur Brute	11 085	7 775
Total des Provisions	659	659
Total Net des clients et comptes rattachés	10 426	7 116

Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 4.012 millions de dinars au 31 Décembre 2021 contre 4.557 millions de dinars au titre de l'année précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,)	2	2
Personnel	1 550	898
Etat impôts & taxes	2 285	3 348
Débiteurs divers	37	52
Charges constatées d'avance	138	257
Total Net des clients et comptes rattachés	4 012	4 557

Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 0.103 millions de dinars au 31 décembre 2021 contre 0.088 millions de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Détail	En mille dinars	
	2021	2020
Prêts au personnel - d'un an	101	86
Intérêts Courus à Recevoir	2	2
Valeur Comptable Nette	103	88

Liquidités et Equivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 7.463 millions de dinars au 31 décembre 2021 contre 8.488 millions de dinars au 31 décembre 2020. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Valeurs à l'encaissement	1 211	893
Banques & caisse	6 250	6 905
Compte régie Avances & Accréditifs	89	777
Total Général	7 550	8 575
Provision	-87	-87
Valeur Comptable Nette	7 463	8 488

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3. LES CAPITAUX PROPRES

Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2021 de 13.860 millions de dinars, contre 13.874 millions de dinars à fin 2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Réserves Légales	2 306	2 306
Réserves pour Investissements	11 056	11 056
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	90	104
Total des réserves	13 860	13 874

Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce soldese détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Prime d'émission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	1 494	1 727
Total Autres Capitaux Propres	4 687	4 920

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1.494 millions de dinars à fin 2021 contre 1.727 millions de dinars à fin 2020.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour fonds social	Autres réserves	Subventions d'investissement	Réserve pour investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2020										
Après affectation	23 063	3 193	2 306	408	105	1 726	11 056	-18 888		22 969
Résultat de l'exercice 2021									790	
Soldes au 31/12/2021										
Avant affectation	23 063	3 193	2 306	408	90	1 494	11 056	-18 888	790	23 512

4. LES PASSIFS :

Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 16.071 millions de dinars au 31 Décembre 2021 contre 23.127 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Emprunt	23 697	31 080
Moins : échéances à moins d'un an	-7 626	-7 953
Emprunt à échéances plus d'un an	16 071	23 127

Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 1.255 millions de dinars au 31 Décembre 2021 contre 0.910 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Provisions Pour Charges & litiges	1 255	910
Provisions pour prime de fin de carrière	0	0
Total des provisions non courantes	1 255	910

LES PASSIFS COURANTS

Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 3.079 millions de dinars au 31 Décembre 2021, contre 2.026 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ce solde au se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Fournisseurs	1 898	497
Fournisseurs retenus de Garantie	29	8
Fournisseurs Effets à Payer	627	1 002
Fournisseurs factures non encore parvenue	525	519
Total fournisseurs et comptes rattachés	3 079	2 026

Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021, à 2.849 millions de dinars et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Personnel	669	1 946
Etat Impôts et Taxes	676	1 144
Créditeurs Divers	1 504	1 166
Total des autres passifs courants	2 849	4 256

Concours bancaires & autres passifs financiers :

Le poste « Concours bancaires & autres passifs financiers » présente un solde de 51.485 millions de dinars au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Emprunts moins d'un an	7 625	7 952
Concours bancaires	43 167	36 259
<i>Financement en devises</i>	23 102	17 602
<i>Banques (soldes débiteurs)</i>	4 182	2 774
<i>Préfinancement Export</i>	15 883	15 883
Intérêts Courus sur emprunts non courants	629	816
Compte de régie Avances & Accréditifs	64	69
Total des concours bancaires & autres passifs financiers	51 485	45 096

5. Notes relatives à l'état des Résultats :

Revenus :

Les revenus de l'année 2021 s'élèvent à 72.186 millions de dinars contre 51.559 millions de dinars en 2020. Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Revenus	71 820	51 305
<i>Chiffre d'Affaires Tissu</i>	70 847	49 847
<i>Produit des activités annexes</i>	973	1 458
Ventes déchets	366	254
Chiffre d'Affaires Global	72 186	51 559

Les ventes de déchets ont été déduites des couts de production.

Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2021 s'élève à 60.486 millions de dinars contre 43.015 millions de dinars en 2020. Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Consommation matières	35 677	24 864
Main d'œuvre (hors sous-activité)	7 126	6 113
Frais généraux Variables	11 841	9 807
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	2 815	2 538
Total des Frais	57 459	43 322
Autres Ventes (déchets)	-366	-254
Variation des produits en cours	3 393	-53
Cout des Ventes	60 486	43 015

Autres produits d'exploitation :

Le solde de la rubrique « autres produits d'exploitation » de l'année 2021 s'élève à 3.277 millions de dinars contre 2.319 millions de dinars en 2020. Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2021	2020
Reprises sur amortissements & provisions non utilisées	3 135	2 189
Production Immobilisée	142	130
Total des Autres Produits d'exploitations	3 277	2 319

Sous activité

La rubrique de la sous activité totalise à la clôture de l'exercice 2021 la somme de 2.572 MDT contre 6.003 MDT à la clôture de l'exercice 2020. Elle correspond à la partie des charges fixes non incorporées aux coûts de production.

Le montant des amortissements au niveau de cette rubrique totalise le montant de 1.600 MDT en 2021.

En mille dinars

Désignation	2021	2020
Sous Activité	2 572	6 003
Personnel	972	3 827
Amortissement	1 600	2 176

Autres Charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation représentent essentiellement les charges de départ à la retraite du personnel et se détaillent comme suit :

En mille dinars

Désignation	2021	2020
Dotations aux provisions	2 789	1 776
Dépréciation des Stocks	2 196	1 437
Risques & Charges	593	85
Créances Douteuses	-	254
Autres Charges	2 628	3 722
Total des autres charges d'exploitation	5 417	5 498

Les autres charges incluent un montant de 1.4 million de dinars relatif à la résorption de licenciement.

Charges financières nettes :

Les charges financières nettes représentent essentiellement les intérêts des emprunts contractés pour financer le plan d'investissement de la société et les charges financières liées au financement de l'activité.

En mille dinars

Désignation	2021	2020
Intérêts des Emprunts	1 830	2 324
Intérêts Bancaires & Autres	2 212	2 336
Total	4 042	4 660

Autres Gains Ordinaires :

Les autres produits ordinaires représentent essentiellement le gain de change et les ristournes et se présentent comme suit.

Désignations	En mille dinars	
	2021	2020
Gain de Change	2 400	1 769
<i>Gain de Change réalisé</i>	2 649	891
<i>Gain de Change non réalisé</i>	-249	878
Produits sur Cession Immobilisations	209	248
Autres Produits Ordinaires	2 303	1 125
Total des autres gains ordinaires	4 912	3 142

Les « autres Produits Ordinaires » contiennent la ristourne assurance du moteur.

Autres Pertes Ordinaires :

Les autres Pertes ordinaires représentent essentiellement les pertes de change et se présentent comme suit :

Désignations	En mille dinars	
	2021	2020
Pertes de change	2 293	1 182
<i>Pertes de Change réalisé</i>	208	1 057
<i>Pertes de Change non réalisé</i>	2 085	125
Modifications comptables	15	179
Total des autres pertes ordinaires	2 308	1 361

Les pertes de change enregistrent l'actualisation des soldes des comptes libellés en monnaie étrangère. Il enregistre notamment la partie de l'actualisation du crédit SWIFT relatif à l'exercice

2021 ainsi que l'effet de la variation de l'écart de conversion qui totalise la somme de -0.263 millions de dinars et ce conformément aux dispositions de la norme comptable N° 15

6. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan à fin décembre 2021 se présentent comme suit :

Banque	2021	Total
Crédits documentaires	3 405	3 405
Cautions	1 519	1 519
Total Général	4 924	4 924

Suretés Consenties par la Société :

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société
- Un nantissement sur fonds de commerce.

La situation des CMLT au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

- Montant initiaux : 23.127 millions de dinars.
- Soldes au 31 décembre 2021 : 16.071 millions de dinars.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2021	2020
Revenus	70 847	Achats consommés	35 677			
Autres produits d'exploitations	1 339	Déstockage de Production (Variation)	-3 393			
Production Immobilisée	142					
Total	72 328	Total	39 070	Production	72 328	51 689
Production	72 328	Achats consommés	39 070	Marge sur coût matières	33 257	26 877
Marges sur coût matières	33 257					
Subventions d'exploitations	0	Autres charges externes	14 287			
Total	33 257	Total	14 287	* Valeur Ajoutée brute	18 970	12 311
Valeur Ajoutée Brute	18 970	Impôts et taxes	418	* Excédent brut	8 258	-823
		Charges de personnel	10 294	(ou Insuffisance)		
Total	18 970	Total	10 712	d'exploitation		
- Excédent brut d'exploitation	8 258	Charges financières	3 935			
Autres produits ordinaires	2 512	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	9 014			
Produits financiers	0	Autres pertes				
Total	2 512	Total	12 949	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	956	-7 974
Reprises de charges	3 135	Impôt sur le résultat ordinaire	149.81	Résultat net de l'exercice	806	-8 035
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables	15			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	790	-8 214

Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature

En mille dinars

Charges par Destination	Achats Consommés	Charges du Personnel	Amortissements & Provision	Autres Charges (FG +Conso)	Total	
Frais de Production	41 840	7 126	2 815	5 678	57 459	(*)
Frais de Distribution		208	36	201	445	
Frais d'Administration		1 988	377	1 425	3 790	
Autres Charges d'exploitation			1 400	1 228	2 628	(**)
Charges Financières				6 359	6 359	
Sous-Activité		972	1 600		2 572	(***)
Total Général	41 840	10 294	6 228	14 891	73 253	

(*) *Voir note 5.2.*

(**) *Voir note 5.5.*

(***) *Voir note 5.4.*

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
INDUSTRIELLE DES TEXTILES.
Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL
MONASTIR- TUNISIE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX SA" qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 98.250.542 DT, un bénéfice de 790.333 DT, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de 23.512.445 DT et des flux de trésorerie positifs affectés aux activités d'exploitation De 8.717.000 DT pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Les stocks :

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2021 pour un montant brut de 32.444.420 Dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à ladite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks de la société s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2021 à un total de 2.026.087 Dinars. En fait à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks de la société existants au 31 décembre 2021 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en s'assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

2) Les Revenus :

Les revenus, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de 71.819.390 Dinars et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, sont comptabilisés à la juste valeur des contre parties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société

Nous avons adopté une approche qui consiste à valider l'exhaustivité et l'exactitude des revenus de la société en rapprochant les différents éléments probants avec la comptabilité.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société **SITEX S.A** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble

autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 Mai 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale des actionnaires.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société **SITEX S.A** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé

aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, le : 16 MAI 2022

Les co-commissaires aux comptes :

Moncef Boussanouga ZAMMOURI
MBZ Audit & Consulting

Abdelaziz MAMA
CAM & Associés

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE
2021**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont
l'exécution est poursuivie au cours de l'exercice 2021**

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1^{er} Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » pour un montant de 3 413 000 Euros. Les versements reçus jusqu'au 31/12/2021 dudit emprunt totalisent 2 594 077 Euros (soit 8 626 862 DT).

Les règlements versés jusqu'au 31/12/2021 dudit emprunt totalisent 648 519 Euros (soit 2 107 038 DT).

Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 168 524 DT.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

2. La rémunération et avantages de l'exercice 2021 du Président Directeur Général ont été révisés par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2019. Ils se présentent comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute de 215.000 DT,
 - Une voiture de fonction et les frais y afférents,
 - Les frais de télécommunications.
3. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 63.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Septembre 2021.
4. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 13.500 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Septembre 2021. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

TUNIS, le : 16 mai 2022

Les co-commissaires aux comptes :

Moncef Boussanouga Zammouri
MBZ Audit & Consulting

Abdelaziz MAMA
CAM & Associés

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni le 28 Mars 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement «FCP AXIS CAPITAL PRUDENT », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **9 544 131 DT**, y compris des sommes capitalisables de l'exercice s'élevant à **387 792 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds FCP Axis Capital Prudent pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « BMCE Capital Asset Management ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance dans l'établissement et la préparation des états financiers

La direction du gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction du gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons au gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances importantes.

Conformité des ratios prudentiels du fonds commun de placement

Nous avons également procédé à la vérification du respect par le fonds des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes du fonds commun de placement avec la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT ET CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en Dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
AC.1- Portefeuille-titres		5 511 083	6 240 315
a. Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1.1	2 458 669	2 373 514
b. Obligations et valeurs assimilées	4.1.2	3 052 414	3 866 801
AC.2- Placements monétaires et disponibilités		4 046 911	3 401 794
a. Placements monétaires	4.1.3	2 274 479	2 432 539
b. Disponibilités		1 772 432	969 255
Créances d'exploitation	4.1.4	19 002	24 460
TOTAL ACTIF		9 576 996	9 666 569
PASSIF			
PA.1- Opérateurs créditeurs	4.1.5	23 233	23 340
PA.2- Autres créditeurs divers	4.1.6	9 632	10 660
TOTAL PASSIF		32 865	34 000
ACTIF NET			
CP.1- Capital	4.1.7	6 422 077	6 757 001
CP.2- Sommes capitalisables		3 122 054	2 875 568
a. Sommes capitalisables des exercices antérieurs		2 734 262	2 506 611
b. Sommes capitalisables de l'exercice		387 792	368 957
ACTIF NET		9 544 131	9 632 569
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 576 996	9 666 569

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021
(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
PR.1- Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	<u>337 893</u>	<u>233 789</u>
a. Revenus des obligations et valeurs assimilées		236 561	192 763
b. Dividendes		101 332	41 026
PR.2- Revenus des placements monétaires	4.2.2	<u>213 742</u>	<u>299 132</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>551 635</u>	<u>532 921</u>
CH.1- Charges de gestion des placements	4.2.3	(147 286)	(146 028)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>404 349</u>	<u>386 893</u>
CH.2- Autres charges	4.2.4	(16 557)	(17 936)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>387 792</u>	<u>368 957</u>
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		<u>387 792</u>	<u>368 957</u>
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 123	(88 469)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		15 841	(28 786)
Frais de négociation de titres		(1 488)	(2 266)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>405 268</u>	<u>249 436</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021
(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	31/12/2021	31/12/2020
AN.1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	405 268	249 436
a. Résultat d'exploitation	387 792	368 957
b. Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 123	(88 469)
c. Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 841	(28 786)
d. Frais de négociation de titres	(1 488)	(2 266)
AN.3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(493 706)	-
a. Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes capitalisables	-	-
b. Rachats		
- Capital	(313 718)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	(38 682)	-
- Régularisation des sommes capitalisables	(141 306)	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(88 438)	249 436
ACTIF NET		
En début de l'exercice	9 632 569	9 383 133
En fin de l'exercice	9 544 131	9 632 569
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	4 477	4 477
En fin de l'exercice	4 257	4 477
VALEUR LIQUIDATIVE	2 241,985	2 151,567
TAUX DE RENDEMENT	4,20%	2,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2021

1. PRESENTATION DU FONDS

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003.

Le capital initial s'élevé à 100 000 DT divisé en 100 parts de 1 000 DT chacune. Sa durée de vie fixée initialement à 3 ans et 3 mois à compter de la date d'ouverture au public a été prolongée de 30 ans.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).

Le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 05-02-2004.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2021 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31-12-2021 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds FCP Axis Capital Prudent figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2021, le fonds FCP Axis Capital Prudent détient une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les placements monétaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Le solde de ce poste est arrêté au 31 Décembre 2021 à 2 458 669 DT, détaillé comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentielles
Titres cotés		2 179 798	2 038 981	21,36%	(140 817)
ADWYA	5 470	18 965	25 518	0,27%	6 553
ASSAD	6 344	18 907	10 512	0,11%	(8 395)
ASSURANCE MAGHREBIA	400	22 200	25 553	0,27%	3 353
ATTIJARI BANK	3 447	111 234	104 837	1,10%	(6 397)
BH	3 229	38 446	30 323	0,32%	(8 123)
BIAT	4 369	226 232	258 750	2,71%	32 518
BNA	12 009	130 835	93 682	0,98%	(37 153)
BT	42 285	309 804	232 145	2,43%	(77 659)
CARTHAGE CEMENT	33 555	58 503	44 326	0,46%	(14 177)
CITY CARS	2 596	22 078	28 359	0,30%	6 281
DELICE	3 786	48 854	56 563	0,59%	7 709
EUROCYCLES	1 859	42 610	59 603	0,62%	16 993
OTH	9 592	88 282	83 172	0,87%	(5 110)
PGH	5 244	68 840	59 740	0,63%	(9 100)
SAH	13 616	152 576	151 519	1,59%	(1 057)
SFBT	14 432	222 429	262 792	2,75%	40 363
SIAME	5 380	20 118	23 064	0,24%	2 946
SMART TUNISIE (AA)	1 840	46 920	49 236	0,52%	2 316
SMART TUNISIE (NS)	400	10 200	10 200	0,11%	-
SOTIPAPIER	7 982	51 906	45 146	0,47%	(6 760)
SOTUVER	6 636	46 942	48 390	0,51%	1 448
SPDIT	2 272	21 067	19 244	0,20%	(1 823)
STB	18 375	74 253	54 151	0,57%	(20 102)
TELNET	6 786	64 004	56 188	0,59%	(7 816)
TPR	8 191	38 544	35 221	0,37%	(3 323)
UBCI	1 007	24 838	19 939	0,21%	(4 899)
UIB	5 712	122 783	89 593	0,94%	(33 190)
UNIMED	6 874	63 092	50 572	0,53%	(12 520)
MAGASIN GENERAL	640	14 336	10 643	0,11%	(3 693)
Titres OPCVM		402 141	419 688	4,40%	17 547
FCP Axis AAA	345	37 889	37 917	0,40%	28
FCP Axis Actions Dynamique	2 746	364 252	381 771	4,00%	17 519
Total		2 581 939	2 458 669	25,76%	(123 270)
Pourcentage par rapport à l'actif				25,67%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Actions, valeurs assimilées et droits rattachés » se détaillent comme suit :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2020	2 484 680	(111 166)	2 373 514	
* Acquisitions de l'exercice				
Actions cotés	317 944		317 944	
Titres OPCVM	376 084		376 084	
* Cessions de l'exercice				
Actions cotées	(154 617)		(154 617)	13 873
Titres OPCVM	(442 152)		(442 152)	(4379)
* Variations des plus ou moins-values		(12 104)	(12 104)	
Soldes au 31 décembre 2021	2 581 939	(123 270)	2 458 669	9 494

4.1.2. Obligations et valeurs assimilés

Cette rubrique présente un solde de 3 052 414 DT au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentielles
Obligations		1 160 993	1 216 187	12,74%	55 194
BHSUB2015_7.5%_7A	900	18 000	18 642	0,20%	642
BHSUB2019-1_10%_5A	1 000	60 000	63 695	0,67%	3 695
BHSUB2019-1_10%_5A	1 000	60 000	63 696	0,67%	3 696
EMP_NAT2021/B_5A_8.8%	2 000	200 000	207 098	2,17%	7 098
HL 2015-01 7A-7.85%	200	4 000	4 169	0,04%	169
TL2019-1_7A_28/06	7 500	750 000	785 965	8,24%	35 965
UIBSUB2015_7.5%_7A	200	3 993	4 127	0,04%	134
UIBSUB2016_7.4%_5A	3 250	65 000	68 795	0,72%	3 795
Bons du trésor assimilables		1 726 358	1 836 227	19,24%	109 869
BTA 6% JANVIER 2024	200	193 000	202 358	2,12%	9 358
BTA 6% OCTOBRE 2023	1 000	959 500	997 490	10,45%	37 990
BTA 6.5% 11 JUIN 2025	300	257 850	289 263	3,03%	31 413
BTA 6.5% 11 JUIN 2025	360	316 008	347 116	3,64%	31 108
Total		2 887 351	3 052 414	31,98%	
Pourcentage par rapport à l'actif				31,87%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Obligations et valeurs assimilés » se détaillent comme suit :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u> <u>n</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2020	3 718 524	6 604	141 675	3 866 801	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	204 000			204 000	
Bon de trésor assimilable	193 000			193 000	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(134993)			(134993)	7
Bon de trésor assimilable	(1 093 180)			(1 093 180)	6 340
* Variations des plus ou moins-values latentes					
			15 227	15 227	
* Variations des intérêts courus					
		1 559		1 559	
Soldes au 31 décembre 2021	2 887 351	8 163	156 902	3 052 414	6 347

4.1.3. Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 2 274 479 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Gara	Coût	Valeur au	% Actif	Intérêts
Certificats de dépôt		1 493 228	1 493 826	15,65%	598
CD_AB0.5MDT_30J_7.75%_28/01/2022		497 433	497 690	5,21%	257
CD_ATB0.5MDT_30J_7.85%_28/01/202		497 400	497 660	5,21%	260
CD_BTE0.5MDT20J_7.25%_28/01/2022		498 395	498 476	5,22%	81
Bon de trésor à court terme		780 116	780 653	8,18%	537
BTC_52 SEMAINES 24/05/2022_6.20%		780 116	780 653	8,18%	537
Total		2 273 344	2 274 479	23,83%	1135
Pourcentage par rapport à l'actif				23,75%	

4.1.4. Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 19 002 DT contre 24 460 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Autres débiteurs	12	12
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	2 295	1 849
Intérêts créditeurs	16 695	22 599
Total	19 002	24 460

4.1.5. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 23 233 DT contre 23 340 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	17 266	17 373
Rémunération du dépositaire	5 967	5 967
Total	23 233	23 340

4.1.6. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 9 632 DT contre 10 660 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Commissaire aux comptes	7 903	8 918
Etat retenue à la source	760	1 057
CMF	686	615
Autres créditeurs divers (*)	283	70
Total	9 632	10 660

() Le solde du compte "Autres créditeurs divers" intègre le différentiel entre les abonnements constatés au cours de l'exercice et les charges réellement décaissées*

4.1.7. Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

<u>Capital au 31-12-2020</u>	
Montant	6 757 001
Nombre de titres	4 477
Nombre de porteurs de parts	11
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre de porteurs de parts nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(313 718)
Nombre de titres rachetés	220
Nombre de porteurs de parts sortants	1
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 123
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 841
Régularisation des sommes non distribuables	(38 682)
Frais de négociation de titres	(1 488)
<u>Capital au 31-12-2021</u>	
Montant	6 422 077
Nombre de titres	4 257
Nombre de porteurs de parts	10

4.2. Note explicative de l'état de résultat :

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 337 893 DT contre 233 789 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Revenus des BTA	116 942	97 365
Revenus des obligations	119 619	95 398
Dividendes	101 332	41 026
Total	337 893	233 789

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 213 742 DT contre un solde de 299 132 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Revenus des certificats de dépôt	14 781	90 450
Revenus des dépôts à terme	127 714	66 464
Revenus compte courant rémunéré	55 547	43 547
Revenus des prises en pension	-	83 967
Revenus des bons de trésor à court terme	15 700	14 704
Total	213 742	299 132

4.2.3. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire, calculées conformément aux dispositions de la convention de dépôt et de gestion conclue par FCP AXIS CAPITAL PRUDENT.

Le total de ces charges s'élève au 31 Décembre 2021 à 147 286 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au
Rémunération du gestionnaire	141 336	140 062
Rémunération du dépositaire	5 950	5 966
Total	147 286	146 028

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce posté s'élève au 31 Décembre 2021 à 16 557 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Rémunération du commissaire aux comptes	6 388	8 052
Redevances du CMF	9 502	9 416
Frais de publicité	292	293
Frais bancaires	368	167
Charge diverse	7	8
Total	16 557	17 936

5. Données par parts et ratios pertinents :

Données par parts	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	129,583	119,035	99,420	115,941	94,121
Charges de gestion des placements	(34,599)	(32,617)	(29,730)	(44,396)	(29,959)
Revenu net des placements	94,984	86,418	69,689	71,545	64,162
Autres charges	(3,889)	(4,006)	(3,201)	(4,923)	(3,845)
Résultat d'exploitation	91,095	82,412	66,488	66,623	60,317
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	4,136	(14,441)	0,878
Sommes capitalisables de l'exercice	91,095	82,412	70,624	52,181	61,195
Variation des + ou - values potentielles sur titres	0,734	(6,430)	121,320	(158,694)	20,313
+ ou - values réalisées sur cession de titres	3,721	(19,761)	(224,132)	(10,553)	42,379
Frais de négociation des titres	(0,350)	(0,506)	(16,694)	(37,374)	(7,587)
+ ou - values sur titres et frais de négociation	4,105	(26,697)	(119,506)	(206,622)	55,106
Résultat net de l'exercice	95,200	55,715	(53,018)	(140,000)	115,423
Résultat non distribuable de l'exercice	4,105	(26,697)	(119,506)	(206,622)	55,106
Régularisation du résultat non distribuable	(4,782)	-	(30,781)	9,953	3,292
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,677)	(26,697)	(150,287)	(196,669)	58,398
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-
Valeur Liquidative	2 241,985	2151,567	2 095,852	2 175,515	2 320,003

Ratios de gestion des placements	2021	2020	2019	2018	2017
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,55%	1,55%	1,56%	1,54%	1,52%
Autres charges / actif net moyen	0,17%	0,19%	0,17%	0,17%	0,20%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	4,08%	3,92%	3,49%	2,31%	3,06%

6. Transactions avec les parties liées

- La société BMCE Capital Asset Management en sa qualité de gestionnaire de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT perçoit une commission de gestion de 1.25% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant des frais de gestion au titre de l'exercice 2021 s'élève à 141 336 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de ventes pour le compte de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT effectuées auprès de BMCE Capital Securities sont soumises à une commission de courtage au taux de 0.2% HT du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 1 488 DT au titre de l'exercice 2021.
- Le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 5 000 DT (TVA en sus) prélevée quotidiennement sur l'actif net et réglée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 950 DT au titre de 2021.

FCP AXIS AAA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de votre gestionnaire réuni **le 22 Mars 2018** et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement «FCP AXIS AAA», qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total du bilan de **3.612.178** dinars, un actif net de **3.603.486** dinars et une valeur liquidative égale à **109,922** dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds FCP Axis AAA pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire du fonds commun de placement « BMCE Capital Asset Management ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance dans l'établissement et la préparation des états financiers

La direction du gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction du gestionnaire a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons au gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances importantes.

▪ Conformité des ratios prudentiels du fonds commun de placement

Nous avons également procédé à la vérification du respect par le fonds des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au gestionnaire.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du fonds commun de placement avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

**TUNISIE AUDIT ET CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2021	31/12/2020
AC1- Portefeuille-titres	4.1.1	2 789 092	2 288 086
a- Obligations et valeurs assimilées		2 789 092	2 288 086
AC2- Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	817 785	659 135
a- Placements monétaires		760 975	645 530
b- Disponibilités		56 810	13 605
AC3- Créances d'exploitation	4.1.3	5 301	740
TOTAL ACTIF		3 612 178	2 947 961
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.1.4	2 813	5 331
PA2- Autres créditeurs divers	4.1.5	5 879	5 272
TOTAL PASSIF		8 692	10 603
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.1.6	3 466 423	2 835 773
CP2- Sommes distribuables		137 063	101 585
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		5	5
b - Sommes distribuables de l'exercice		137 058	101 580
ACTIF NET		3 603 486	2 937 358
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 612 178	2 947 961

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PR.1- Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	273 066	98 193
a- Revenus des obligations et valeurs assimilées		273 066	98 193
PR.2- Revenus des placements monétaires	4.2.2	31 783	17 881
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		304 849	116 074
CH.1- Charges de gestion des placements	4.2.3	(33 734)	(19 283)
REVENU NET DES PLACEMENTS		271 115	96 791
CH.2- Autres charges	4.2.4	(12 180)	(6 877)
RESULTAT D'EXPLOITATION		258 935	89 914
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation		(121 877)	11 666
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		137 058	101 580
PR.4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		121 877	(11 666)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 501	16 093
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		67 180	57 070
Frais de négociation de titres		-	(801)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		330 616	162 276

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	31/12/2021	31/12/2020
<u>AN-1 VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
Résultat d'exploitation	258 935	89 914
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 501	16 093
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	67 180	57 070
Frais de négociation de titres	-	(801)
<u>AN-2 DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(101 580)	(88 901)
<u>AN-3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	437 093	396 104
a- Souscriptions	16 322 387	2 803 984
- Capital	15 285 900	2 667 200
- Régularisation des sommes non distribuables	757 842	86 307
- Régularisation des sommes distribuables	278 646	50 477
b- Rachats	(15 885 294)	(2 407 880)
- Capital	(14 722 300)	(2 298 900)
- Régularisation des sommes non distribuables	(762 472)	(70 169)
- Régularisation des sommes distribuables	(400 522)	(38 811)
VARIATION DE L'ACTIF NET	666 128	469 479
<u>AN-4 ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	2 937 358	2 467 878
En fin de l'exercice	3 603 486	2 937 358
<u>AN-5 NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	27 146	23 463
En fin de l'exercice	32 782	27 146
VALEUR LIQUIDATIVE	109,922	108,205
TAUX DE RENDEMENT	5,05%	6,48%

1. PRESENTATION DU FONDS

« FCP AXIS AAA » est un fonds commun de placement de catégorie obligataire régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF N° 04-2008 du 31 mars 2008.

Le fonds a été constitué le 06/11/2008.

Le fonds FCP AXIS AAA est un fonds de distribution.

Son portefeuille est composé exclusivement de Bons de Trésor émis par l'Etat. La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1000 parts de 100 DT chacune.

AMEN BANK est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENT

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en Bons de Trésor Assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en Bons de Trésor Assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2021, le fonds FCP AXIS AAA ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires constitués de Bons de Trésor à Court terme sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille titres est arrêté au 31 Décembre 2021 à 2 789 092 DT, détaillé comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
BTA_5.6%_AOUT 2022	400	383 720	406 130	11,24%
BTA_5.6%_AOUT 2022	50	47 575	50 745	1,40%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 300	203 033	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	192 100	203 074	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 900	203 063	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 700	203 052	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 500	203 041	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 300	203 030	5,62%
BTA_5.6%_AOUT 2022	200	191 180	203 004	5,62%
BTA_6%_JANVIER 2024	838	800 290	847 285	23,46%
BTA_6%_JANVIER 2024	63	60 171	63 635	1,76%
Total		2 632 736	2 789 092	77,21%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres » se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2020	Acquisitions de l'exercice	Remb. ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus (moins) values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2021
BTA_5.6%_AOUT 2022	383 720					383 720
BTA_5.6%_AOUT 2022	47 575					47 575
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 300					191 300
BTA_5.6%_AOUT 2022	192 100					192 100
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 900					191 900
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 700					191 700
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 500					191 500
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 300					191 300
BTA_5.6%_AOUT 2022	191 180					191 180
BTA_6%_JUIN 2021	44 100		45 000	44 100	900	-
BTA_6.5%_11 JUIN	34 400		37 280	34 400	2 880	-
BTA_6.5%_11 JUIN	17 270		18 640	17 270	1 370	-
BTA_6.5%_11 JUIN	179 300		186 400	179 300	7 100	-
BTA_6.3%_MARS 2026	116 654		122 094	116 654	5 440	-
BTA_6.5_11 JUIN 2025		620 085	620 956	620 085	871	-
BTA_6.1_10 NOVEMBRE 2021		99 520	100 000	99 520	480	-
BTA_6.5_11 JUIN 2025		4 659 000	4 662 500	4 659 000	3 500	-
BTA 5.6 AOUT 2022		361 694	362 447	361 694	753	-
BTA 6% AVRIL 2024		66 080	66 486	66 080	406	-
BTA 6% JANVIER 2024		190 130	191 180	190 130	1 050	-
BTA 6% JUIN 2023		91 723	92 150	91 723	427	-
BTA 8ANS 6% AVRIL 2023		6 800 500	6 840 400	6 800 500	39 900	-
BTA 6% JANVIER 2024		955 000	156 978	154 710	2 268	800 290
BTA_6.3_DÉCEMBRE 2023		1 930 000	1 925 800	1 930 000	- 4 200	-
BTA 6% JANVIER 2024		251 191	193 000	191 020	1 980	60 171
BTA_6.5_11 JUIN 2025		2 392 253	2 394 308	2 392 253	2 055	-
Total	2 163 999	18 417 176	18 015 619	17 948 439	67 180	2 632 736

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 817 785 DT au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
Placements monétaires (Bons de Trésor à Court Terme)		760 212	760 975	21,07%
BTCT_6,20%_ 52 semaines_24/5/2022	1	565 183	565 812	15,66%
BTCT_6,25%_ 52 semaines_24/5/2022	200	195 029	195 163	5,40%
Disponibilités			56 810	1,57%
Dépôts à vue AMEN BANK			56 810	
Total		760 212	817 785	22,64%

4.1.3. Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2021 un montant de 5 301 DT contre un montant de 740 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Compte d'attente	652	120
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	4 649	620
Total	5 301	740

4.1.4. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 2 813 DT contre 5 331 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dépositaire	1 541	1 542
Gestionnaire (Frais Fixes)	1 272	1 030
Gestionnaire (Frais Variables)	-	2 759
Total	2 813	5 331

4.1.5. Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 5 879 DT contre 5 272 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
CMF	337	279
Commissaire aux comptes	4 870	4 170
Publications	523	823
État, retenue à la source	149	-
Total	5 879	5 272

4.1.6. Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent comme suit :

Capital au 31 décembre 2020	2 835 773
Montant	27 146
Nombre de titres	34
Nombre d'actionnaires	
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	15 285 900
Nombre de titres émis	152 859
Nombre d'actionnaires nouveaux	6
Rachat effectués	
Montant (en nominal)	14 722 300
Nombre de titres rachetés	147 223
Nombre d'actionnaires sortant	3
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 501
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	67 179
Frais de négociation de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	(4 630)
Capital au 31 décembre 2021	
Montant	3 466 423
Nombre de titres	32 782
Nombre d'actionnaires	37

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat :

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2021 à 273 066 DT contre 98 193 DT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des BTA	273 066	98 193
Total	273 066	98 193

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 31 783 DT contre 17 881 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des autres placements (AgiOS Créditeurs)	8 766	1 872
Revenus des BTCT	23 017	16 009
Total	31 783	17 881

4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 33 734 DT contre 19 283 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire (Frais fixe)	27 784	10 558
Rémunération du gestionnaire (Frais variable)	-	2 759
Rémunérations du dépositaire	5 950	5 966
Total	33 734	19 283

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 12 180 DT contre 6 877 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Redevance CMF	6 671	2 535
Honoraires Commissaire aux comptes	5 110	4 015
Commissions bancaires	387	315
Impôts taxes et Versements Assimilés	12	12
Total	12 180	6 877

5. Données par part et ratios pertinents

Données par part	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus des placements	9,299	4,276	4,767	4,739	5,373
Charges de gestion des placements	(1,029)	(0,710)	(0,688)	(0,680)	(0,726)
Revenu net des placements	8,270	3,566	4,079	4,059	4,647
Autres charges	(0,371)	(0,253)	(0,278)	(0,119)	(0,133)
Résultat d'exploitation (1)	7,899	3,313	3,801	3,940	4,514
Régularisation du résultat d'exploitation	(3,717)	0,430	(0,013)	(0,177)	(0,752)
Sommes distribuables de l'exercice	4,182	3,743	3,789	3,763	3,762
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	3,717	(0,430)	0,013	0,177	0,752
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,137	0,593	0,618	0,334	0,180
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2,050	2,102	0,504	(0,100)	0,309
Frais de négociation de titres	-	(0,029)	-	(0,003)	-
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	2,187	2,666	1,122	0,231	0,489
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	10,086	5,979	4,923	4,171	5,003
Droits d'entrée et de Droits de sortie	-	-	-	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	2,187	2,666	1,122	0,231	0,489
Régularisation du résultat non distribuable	(0,910)	0,404	(0,067)	(0,011)	(0,078)
Sommes non distribuables de l'exercice	1,277	3,071	1,055	0,220	0,411
Distribution de dividendes	3,742	3,789	3,763	3,762	3,677

Valeur liquidative	109,922	108,205	105,181	104,100	103,879
--------------------	---------	---------	---------	---------	---------

Ratios de gestion des placements	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges de gestion des Placements / actif net moyen	0,50%	0,76%	0,66% *	0,63%	0,59%
Autres charges / actif net moyen	0,18%	0,27%	0,27% *	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,86%	3,54%	3,64% *	3,63%	3,64%
Actif net moyen	6 709 245	2 541 408	2 449 574	2 839 404	3 429 734

6. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire

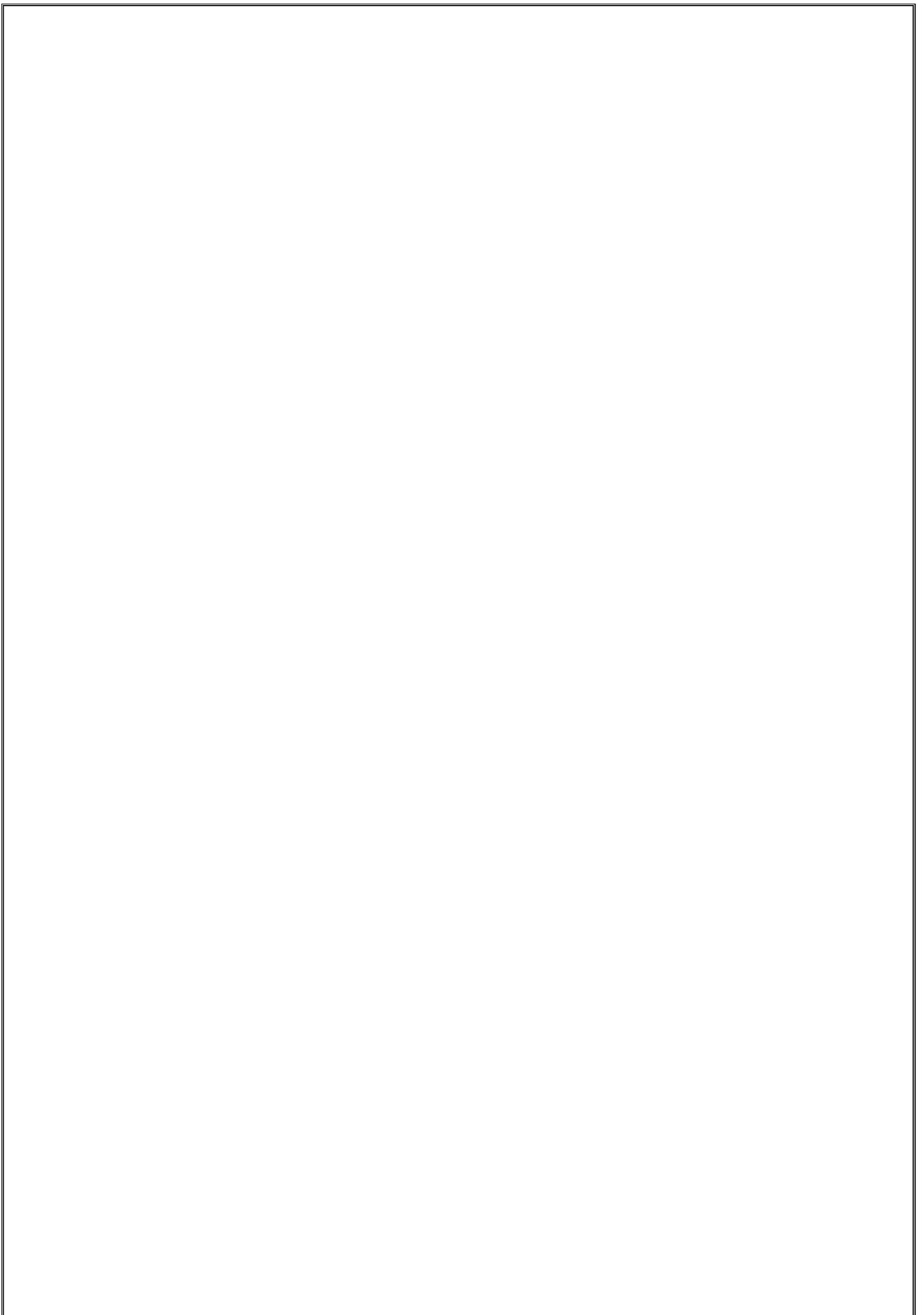
La gestion du "FCP AXIS AAA" est confiée à la société "BMCE Capital Asset Management". En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une commission fixe de gestion de 0,35% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;
- Une commission de surperformance de 20% H.T par an de la différence positive entre la performance de FCP AXIS AAA et celle d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice de référence : TMM+0,5% et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que le Fonds réel.

La rémunération de BMCE Capital Asset Management s'élève à 27 784 DT TTC au titre de la rémunération fixe de 2021.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0,05% de l'actif net en hors taxe avec un minimum de 5 000 DT H.T et un maximum de 15 000 DT H.T par an. Cette rémunération est payée trimestriellement.

La rémunération du dépositaire s'élève à 5 950 DT TTC au titre de 2021.



UGFS BONDS FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2021

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de UGFS BONDS FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de **3 696 074 DT**, y compris des sommes distribuables de l'exercice s'élevant à **160 849 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de UGFS BONDS FUND au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds UGFS BONDS FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire la société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA).

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion préparé par le Gestionnaire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fond dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion

et, ce faisant, apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) en tant que Gestionnaire est responsable de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations

fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005- 96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience incombe au Gestionnaire. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant les faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au Gestionnaire du Fonds.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds portant application de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous signalons qu'au 31 décembre 2021, le ratio de liquidité et quasi-liquidité du fonds UGFS BONDS FUND est de l'ordre de 22,01% du total des actifs se situant ainsi en-dessus de la limite de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds.

Tunis le 31 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :
BUSINESS & FINANCIAL CONSULTING
Amine ABDERRAHMEN

BILAN AU 31/12/2020
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	5-1	2 893 134	3 110 417
Titres OPCVM		184 482	214 718
Obligations et valeurs assimilées		2 708 652	2 895 699
Placements monétaires et disponibilités	5-2	816 663	2 409 604
Placements monétaires		712 257	1 736 285
Disponibilités		104 406	673 319
TOTAL ACTIF		3 709 797	5 520 021
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5-3	10 877	14 533
Autres créditeurs divers	5-4	2 846	18 720
TOTAL PASSIF		13 723	33 253
ACTIF NET			
Capital	5-5	2 867 618	4 819 161
Sommes distribuables		828 456	667 607
Sommes distribuables des exercices antérieurs		667 607	416 936
Sommes distribuables de l'exercice		160 849	250 671
ACTIF NET		3 696 074	5 486 768
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 709 797	5 520 021

ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	5-6	171 257	195 463
Dividendes		8 280	8 767
Revenus des obligations et valeurs assimilés		162 977	186 696
Revenus des placements monétaires	5-7	52 513	98 496
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		223 770	293 959
Charges de gestion des placements	5-8	52 977	60 708
REVENU NET DES PLACEMENTS		170 793	233 251
Autres charges	5-9	(5 061)	17 443
RESULTAT D'EXPLOITATION		175 854	215 808
Régularisation du résultat d'exploitation		(15 005)	34 863
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		160 849	250 671
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		15 005	(34 863)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		15 485	20 223
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		4 407	(41)
Frais de négociation de titres		(83)	(180)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		195 663	235 810

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	195 663	235 810
Résultat d'exploitation	175 854	215 808
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 485	20 223
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 407	(41)
Frais de négociation de titres	(83)	(180)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 986 357)	696 552
Souscriptions		
- Capital	4 929 680	4 230 470
- Régularisation des sommes non distribuables	808 176	451 824
- Régularisation des sommes distribuables	73 418	132 348
Rachats		
- Capital	(6 624 240)	(3 634 240)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 084 968)	(386 365)
- Régularisation des sommes distribuables	(88 423)	(97 485)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 790 694)	932 362
ACTIF NET		
En début de l'exercice	5 486 768	4 554 405
En fin de l'exercice	3 696 074	5 486 768
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	472 065	412 442
En fin de l'exercice	302 609	472 065
VALEUR LIQUIDATIVE	12,214	11,623
TAUX DE RENDEMENT	5,09%	5,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2021

1. PRESENTATION DU FONDS

UGFS BONDS FUND est un Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie obligataire dont l'agrément du CMF a été accordé le 30 avril 2015 sous le N°25-2015. Ce fonds est régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

Le fonds UGFS BONDS FUND a pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le montant initial de souscription était fixé à 500 000 dinars divisés en 50 000 parts de 10 dinars chacune.

Le gestionnaire de ce fonds est la société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) et le dépositaire est la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT).

UGFS BONDS FUND est un Fonds Commun de Placement de distribution. Toutefois, le Conseil d'Administration de la société UGFS-NA du 20 novembre 2017 a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats du fonds qui devient un Fonds Commun de Placement de type capitalisation.

Par conséquent les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées à compter de l'exercice 2018.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31.12.2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au

31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du Fonds UGFS BONDS FUND figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables « BTA » sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31/12/2020, le Fonds UGFS BONDS FUND ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît, également, comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « Portefeuille-titres ». A la date d'arrêt, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « Revenus des placements monétaires ».

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable du fonds commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

5. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à **2 893 134 Dinars** et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		2 535 111	2 708 652	73,28%
BTA 6% 10-2023	100	93 080	95 628	2,59%
BTA 6% 10-2023	250	232 700	248 270	6,72%
BTA 6% 04-2024	500	480 750	512 317	13,86%
BTA 6,7% 04-2028	200	189 600	202 136	5,47%
BTA 6,7% 04-2028	300	284 400	303 106	8,20%
BTA 6% 01-2024	300	279 300	307 968	8,33%
BTA 6,3% 03-2026	208	191 568	208 967	5,65%
BTA 6,3% 03-2026	249	229 578	250 296	6,77%
EO ATB SUB 2017	2500	200 000	210 601	5,70%
EO ATTI LEASING 2016-2 A	2000	40 000	42 039	1,14%
EO TLS 2015-1 B	400	8 000	8 318	0,23%
EO TLS 2015-1 B	1750	35 000	36 391	0,98%
EO TLS 2015-1 B	2000	40 000	41 590	1,13%
EO WIFAK 2019-1 B	1500	90 000	93 832	2,54%
EO ATTIJARI LEASING 2016-01	3750	141 135	147 193	3,98%
Titres OPCVM		184 512	184 482	4,99%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	2027	164 476	164 446	4,45%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATOIRE	140	20 036	20 036	0,54%
TOTAL		2 719 623	2 893 134	78,28%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2020	2 940 552	108 755	61 110	3 110 417	
* Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	93 080			93 080	
Obligations de sociétés	40 000			40 000	
Titres OPCVM	86 937			86 937	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés	(323 567)			(323 567)	4 433
Titres OPCVM	(117 379)			(117 379)	(26)
* Variation des plus ou moins-values latentes					
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés			15 486	15 486	
Titres OPCVM					
Variation des intérêts courus		(11 840)		(11 840)	
Soldes au 31 décembre 2021	2 719 623	96 915	76 596	2 893 134	4 407

Note 5-2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à **816 663 Dinars** et se détaille ainsi :

	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Placements monétaires		710 731	712 257	19,27%
CONTRAT MOUDHARBA Best Lease 90 jours à échéance le 29/01/2022 au taux 7,75%	200	200 000	200 068	5,41%
CONTRAT MOUDHARBA Best Lease 90 jours à échéance le 04/02/2022 au taux de 7,24%	150	150 000	151 333	4,09%
Pension Livrée ATTIJARI 90 jours à échéance le 10/01/2022 au taux de 6,25 % - 356 BTA 11 ans au taux de 6,3% à échéance octobre 2026	1	360 731	360 856	9,76%
Disponibilités			104 406	2,82%%
Banque			104 406	2,82%
TOTAL			816 663	22,10%

Note 5-3 : Opérateurs créditeurs

Les opérateurs créditeurs au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	9 888	13 212
Rémunération du dépositaire	989	1 321
Total	10 877	14 533

Note 5-4 : Autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	279	367
Rémunération du commissaire aux comptes	2 566	18 353
Total	2 846	18 720

Note 5-5 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021

Montant	4 819 161
Nombre de parts	472 065
Nombre de copropriétaires	24

Souscriptions réalisées

Montant en nominal	4 929 680
Nombre de parts émises	492 968
Nombre de copropriétaires nouveaux	3

Rachats effectués

Montant en nominal	6 624 240
Nombre de parts rachetées	662 424
Nombre de copropriétaires sortants	6

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 485
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 407
Régularisation des sommes non distribuables	(276 793)
Frais de négociation de titres	(83)

Capital au 31/12/2021

Montant	2 867 618
Nombre de parts	302 609
Nombre de copropriétaires	21

Note 5-6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020
Intérêts des obligations et valeurs assimilés	162 977	186 696
Revenus des titres OPCVM	8 280	8 767
Total	171 257	195 463

Note 5-7 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<u>Exercice 2021</u>	<u>Exercice 2020</u>
Revenus des autres comptes à terme	14 146	13 921
Revenus des billets de trésorerie	4 678	61 546
Revenus des pensions livrées	32 997	22 058
Revenus du compte de dépôt	692	971
Total	52 513	98 496

Note 5-8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<u>Exercice 2021</u>	<u>Exercice 2020</u>
Rémunération du gestionnaire	48 161	55 189
Rémunération du dépositaire	4 816	5 519
Total	52 977	60 708

Note 5-9 : Autres charges

Les autres charges de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	<u>Exercice 2021</u>	<u>Exercice 2020</u>
Redevance CMF	4 047	4 637
Rémunération du commissaire aux comptes	-9 747	12 056
Impôts & Taxes	15	60
Services bancaires et assimilés	624	689
Total	-5 061	17 443

6. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

6-1 : Données par Part et Ratios Pertinents

<u>Données par part</u>	<u>Exercice</u> <u>2021</u>	<u>Exercice</u> <u>2020</u>	<u>Exercice</u> <u>2019</u>	<u>Exercice</u> <u>2018</u>	<u>Exercice</u> <u>2017</u>
Revenus des placements	0,739	0,623	0,696	0,676	0,518
Charges de gestion des placements	(0,175)	(0,129)	(0,145)	(0,151)	(0,125)
Revenus nets des placements	0,564	0,494	0,551	0,526	0,392
Autres charges	0,017	(0,037)	(0,041)	(0,032)	(0,016)
Résultat d'exploitation (1)	0,581	0,457	0,510	0,494	0,376
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,050)	0,074	(0,016)	(0,049)	0,029
Sommes distribuables de l'exercice	0,532	0,531	0,493	0,445	0,405
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,051	0,043	0,033	0,030	0,027
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,015	0,000	0,000	0,006	(0,002)
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	0,065	0,043	0,033	0,036	0,025
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,647	0,500	0,543	0,530	0,401
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,065	0,043	0,033	0,036	0,025
Régularisation du résultat non distribuable	(0,005)	0,006	(0,002)	(0,006)	0,003
Sommes non distribuables de l'exercice	0,060	0,049	0,031	0,030	0,028
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,405	0,502
Valeur liquidative	12,214	11,623	11,043	10,519	10,448
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion de placements / actif net moyen	1,15%	1,21%	1,25%	1,51%	1,35%
Autres charges / actif net moyen	-0,11%	0,35%	0,36%	0,32%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,83%	4,30%	4,38%	4,91%	4,05%
Actif Net Moyen	4 591 421	5 020 586	4 800 653	4 814 507	4 582 114

6-2. Rémunération du Gestionnaire et du Dépositaire

La gestion de UGFS BONDS FUND est confiée à la société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA).

En rémunération de ses services de gestion du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1% HT facturée trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 10.000 DT HT par an.

La gestion administrative et comptable d'UGFS BONDS FUND est confiée à la société Compagnie Gestion et Finance 'CGF' intermédiaire en bourse suivant une convention le liant à UGFS-NA.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 48 161 DT.

La fonction de dépositaire est confiée à la banque « Banque International Arabe de Tunisie - BIAT ». En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT facturée trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 2 000 DT HT par an.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 816 DT.

FINACorp Obligataire SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Mars 2022 qui font apparaître un actif net de **4 666 645 DT** et une valeur liquidative égale à **121,334 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2022 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2022.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **67,32 %** de l'actif arrêté à la date du 31 Mars 2022. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **32,68 %** de l'actif arrêté à la date du 31 Mars 2022. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.03.2022	Au 31.03.2021	Au 31.12.2021
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3.160.481	1.948.339	2.702.700
a- Actions et valeurs assimilées		200.113	194.003	220.425
b- Obligations		2.960.369	1.754.336	2.482.275
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1.534.250	1.975.115	1.922.677
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1.534.250	1.975.115	1.922.677
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		4.694.731	3.923.454	4.625.377
<u>PASSIFS</u>		<u>28.086</u>	<u>40.629</u>	<u>28.968</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	17.776	23.754	16.243
Autres créditeurs divers	PA2	10.311	16.875	12.725
<u>ACTIF NET</u>		<u>4.666.645</u>	<u>3.882.825</u>	<u>4.596.409</u>
Capital	CP1	3.862.309	3.364.087	3.849.287
Sommes capitalisables		804.336	518.738	747.122
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		749.245	478.264	546.326
b- Résultat capitalisable de la période		53.985	47.929	200.543
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		1.106	-7.455	252
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4.694.731	3.923.454	4.625.377

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus du portefeuille-titres	PR1	44.507	26.912	127.312
a- Dividendes		0	0	0
b- Revenus des obligations		44.507	26.912	127.312
c- Revenus des B.T.A		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	22.433	34.005	125.363
Total des revenus des placements		66.940	60.918	252.676
Charges de gestion des placements	CH 1	-8.135	-8.164	-32.632
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		58.805	52.754	220.044
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-4.820	-4.825	-19.501
RESULTAT D'EXPLOITATION		53.985	47.929	200.543
Régularisation du résultat d'exploitation		1.106	-7.455	252
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		55.091	40.474	200.795
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1.106	7.455	-252
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-10.014	1.449	5.135
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12.049	1.406	4.079
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		56.020	50.783	209.757

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>56.020</u>	<u>50.783</u>	<u>209.757</u>
a- Résultat d'exploitation	53.985	47.929	200.543
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-10.014	1.449	5.135
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	12.049	1.406	4.079
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>14.215</u>	<u>224.394</u>	<u>779.005</u>
a- Souscriptions	458.839	1.500.131	3.768.685
- Capital	379.700	1.309.200	3.248.100
- Régularisation des sommes non distribuables	1.559	1.808	6.820
- Régularisation des sommes capitalisables	77.580	189.123	513.765
b- Rachats	-444.624	-1.275.737	-2.989.680
- Capital	-368.800	-1.106.100	-2.567.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-1.473	-1.991	-5.962
- Régularisation des sommes capitalisables	-74.351	-167.646	-416.518
VARIATION DE L'ACTIF NET	70.236	275.178	988.762
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	4.596.409	3.607.647	3.607.647
b- Fin de période	4.666.645	3.882.825	4.596.409
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période	38.352	31.543	31.543
b- Fin de période	38.461	33.574	38.352
VALEUR LIQUIDATIVE	121,334	115,649	119,847
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,03%	4,528%	4,787%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Mars 2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2022** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2022**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2022** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Mars 2022**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2022** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Mars 2022** à 3.160.481 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		2.880.334	2.960.369	63,06%	63,44%
AB 2008 CAT B	3.000	105.000	110.075	2,34%	2,36%
AB 2009 SUB	1.150	22.954	23.456	0,50%	0,50%
AB 2012 SUB	3.500	35.000	36.135	0,77%	0,77%
AB SUB 2020-03	2.000	160.000	161.549	3,44%	3,46%
AIL 2015-1	1.500	30.000	31.228	0,67%	0,67%
ATL 2015-1	1.500	30.000	31.352	0,67%	0,67%
BH SUB 2021-02	4.000	400.000	413.084	8,80%	8,85%
BTE 2010	3.500	157.500	161.458	3,44%	3,46%
CIL 2020-1	1.500	105.000	107.827	2,30%	2,31%
HL SUB 2015-1	2.500	50.000	51.102	1,09%	1,10%
HL 2015-2	2.500	50.000	50.034	1,07%	1,07%
HL 2020-03	1.000	80.000	81.120	1,73%	1,74%
STB 2010/1	3.000	59.880	59.943	1,28%	1,28%
STB SUB 2021-1	3.000	300.000	303.432	6,46%	6,50%
TJL 2019-1	1.000	60.000	63.490	1,35%	1,36%
TLF 2021-1	1.000	100.000	107.462	2,29%	2,30%
TLF 2021 SUB	2.000	200.000	206.659	4,40%	4,43%
UIB 2009/1	2.500	100.000	103.308	2,20%	2,21%
UIB 2012/1	3.500	35.000	35.398	0,75%	0,76%
EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4.000	400.000	421.139	8,97%	9,02%
EMP NA 22 9.1 18-03-2022 CAT B	4.000	400.000	401.117	8,54%	8,60%
Titres OPCVM		200.086	200.113	4,26%	4,29%
GO SICAV	1.585	200.086	200.113	4,26%	4,29%
Total		3.080.420	3.160.481	67,32%	67,72%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.03.2022	Solde au 31.03.2021	Solde au 31.12.2021
Placements monétaires	0	0	0
Certificats de dépôts	0	0	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0	0
Disponibilités	1.534.250	1.975.115	1.922.677
Compte à terme	400.000	300.000	400.000
Intérêts courus sur compte à terme	3.242	3.979	3.364
Avoirs en banque	1.126.981	2.118.910	1.518.712
Sommes à l'encaissement	0	0	2.636
Sommes à régler	0	-453.166	-7.427
Intérêts sur Dépôt à vue	4.027	5.391	5.391
Total	1.534.250	1.975.115	1.922.677

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
PLC ATB CT 09.02.2022 7.25%	400.000	403.242	8,59%	8,64%
Total	400.000	403.242	8,59%	8,64%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.03.2022	Solde au 31.03.2021	Solde au 31.12.2021
PA1 : Opérateurs Crédeurs			
Frais du gestionnaire	6.775	6.804	6.709
Frais du dépositaire	11.001	16.951	9.534
Total	17.776	23.754	16.243

PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	6.234	6.234	5.001
Autres Créditeurs (CMF)	405	400	419
Charges budgétisées à payer	3.672	10.241	6.115
Etat, retenue à la source	0	0	1.190
Total	10.311	16.875	12.725

CP1 :Note sur le capital

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Capital au 31.12.2021	
* Montant en nominal	3.835.200
* Nombre de Titres	38.352
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	379.700
* Nombre de titres émis	3.797
Rachats effectués	
* Montant en nominal	368.800
* Nombre de titres rachetés	3.688
Capital au 31.03.2022	
* Montant en nominal	3.846.100
* Nombre de Titres	38.461
* Nombre d'actionnaires	98

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2021	3.849.287	3.849.287
Souscriptions de la période	379.700	379.700
Rachats de la Période	-368.800	-368.800
Autres Mouvements	2.122	806.457
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-10.014	-10.014
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	12.049	12.049
Régularisation Sommes non distribuables	86	86
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		804.336
Montant Fin de période au 31.12.2022	3.862.309	4.666.645

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0
Revenus Des Obligations			
Intérêts	44.507	26.912	127.312
Revenus Des BTA			
Intérêts	0	0	0
Total	44.507	26.912	127.312

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Intérêts sur certificats de dépôt	12.714	24.337	81.183
Intérêts sur comptes de dépôt	9.719	9.668	44.180
Total	22.433	34.005	125.363

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CH1 : Charges de gestion des placements			
Rémunération du gestionnaire	6.668	6.697	26.682
Rémunération du dépositaire	1.467	1.467	5.950
Total	8.135	8.164	32.632
CH2 : Autres Charges			
Rémunération du CAC	1.233	1.233	5.000
Redevance CMF	1.121	1.126	4.484
Charges diverses	1	1	3
Charges budgétisées(Résultat)	2.466	2.466	10.014
Total	4.820	4.825	19.501

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Mars 2022** s'élève à 6.668 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Mars 2022** s'élève à 1.467 DT.

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 faisant ressortir un total de 1 348 839 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un déficit de 24 180 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 339 268 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 23,12% de l'actif total au 31 mars 2022. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

ARRETE AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
<u>ACTIF</u>				
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>				
Actions et droits rattachés		380 552	1 093 398	717 292
Obligations et valeurs assimilées		589 586	596 183	594 803
Titres OPCVM		66 798	-	80 769
	3.1	1 036 936	1 689 581	1 392 864
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>				
Placements monétaires		-	-	-
Disponibilités		311 903	426 779	374 728
	3.2	311 903	426 779	374 728
TOTAL ACTIF		1 348 839	2 116 360	1 767 592
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs		6 181	7 903	7 018
Autres créditeurs divers		3 390	2 676	1 970
TOTAL PASSIF		9 571	10 579	8 988
Capital	3.5	1 307 459	2 091 604	1 719 223
Sommes distribuables	3.6	31 809	14 177	39 381
Sommes distribuables des exercices antérieurs		30 398	14 944	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 411	<767>	39 381
ACTIF NET		1 339 268	21 057 781	1 758 604
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 348 839	2 116 360	1 767 592

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		8 620	9 139	77 376
Dividendes	4.1	-	-	41 671
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	8 620	9 139	35 705
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	1 354	1 616	6 928
<i>Total des revenus des placements</i>		9 974	10 755	84 304
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<6 181>	<7 903>	<29 953>
<i>Revenu net des placements</i>		3 793	2 852	54 351
Autres charges	4.5	<2 206>	<3 619>	<12 226>
<i>Résultat d'exploitation</i>		1 587	<767>	42 125
Régularisation du résultat d'exploitation		<176>	-	<2 744>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		1 411	<767>	39 381
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		176	-	2 744
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		41 146	<5 811>	872
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<66 317>	880	13 094
Frais de négociation de titres		<1 372>	<2 484>	<6 986>
Droit de sortie		776	-	-
<i>Résultat net de la période</i>		<24 180>	<8 182>	49 105

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2022 AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<24 180>	<8 182>	49 105
Résultat d'exploitation	1 587	<767>	42 125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	41 146	<5 811>	872
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<66 317>	880	13 094
Frais de négociation de titres	<1 372>	<2 484>	<6 986>
Droit de sortie	776	-	-
<u>Distributions de dividendes</u>	-	-	<13 368>
<u>Transactions sur le capital</u>	<395 156>	<11 116>	<402 212>
Souscriptions	-	-	-
Capital	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-
Rachats	<395 156>	<11 116>	<402 212>
Capital	<392 142>	<11 072>	<391 899>
Régularisation des sommes non distribuables	6 145	35	<5 914>
Régularisation des sommes distribuables	<9 159>	<79>	<4 399>
<u>Variation de l'actif net</u>	<419 336>	<19 298>	<366 475>
<u>Actif net</u>			
En début de la période	1 758 604	2 125 079	2 125 079
En fin de la période	1 339 268	2 105 781	1 758 604
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de la période	776	953	953
En fin de la période	599	948	776
<u>Valeur liquidative</u>	2 235,840	2 221,288	2 266,242
<u>Taux de rendement annualisé</u>	-5,44%	-1,57%	2,34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2022 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du

ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 31/03/2022 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
I.C.F.	1 145	98 226	98 197	7,28%
MIP	14 086	22 625	2 959	0,22%
MPBS	4 845	23 963	23 524	1,74%
NEW BODY LINE	3 415	19 504	20 832	1,54%
ONE TECH HOLDING	3 600	29 518	29 662	2,20%
SAH LILAS	2 418	26 499	23 765	1,76%
SAM	1	9	3	0,00%
SIAME	18 144	71 454	70 147	5,20%
TELNET HOLDING	5 000	41 430	41 452	3,07%
TUNINVEST-SICAR	8 001	85 120	70 011	5,19%
Total actions et droits rattachés		418 348	380 552	28,21%

B- Obligations et valeurs assimilées

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	38 419	38 608	2,86%
Total obligations de sociétés		38 419	38 608	2,86%

Bons du trésor assimilables

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA 13 MAI 2027 7.2%	567	508 252	550 978	40,85%
Total Bons du trésor assimilables		508 252	550 978	40,85%
Total obligations et valeurs assimilées		546 671	589 586	43,71%

C- Titres OPCVM

FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	658	65 298	66 798	4,95%
Total OPCVM		65 298	66 798	4,95%

3.2 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Amen Bank Pasteur	305 860	383 056	363 916
Intérêts courus sur dépôt à vue	1 659	1 960	2 153
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<332>	<392>	<431>
Vente titres à encaisser	4 716	42 155	11 956
Achats de titres à régler	-	-	<2 866>
	<u>311 903</u>	<u>426 779</u>	<u>374 728</u>

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunérations du distributeur exclusif à payer	3 300	4 505	3 863
Rémunérations du dépositaire à payer	1 467	1 467	1 500
Rémunérations du gestionnaire à payer	1 414	1 931	1 655
	<u>6 181</u>	<u>7 903</u>	<u>7 018</u>

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 226	1 900	1 612
Redevances CMF à payer	114	179	149
Contribution sociale de solidarité à payer	50	50	200
TCL à payer	-	547	9
Autres (retenue à la source à payer)	-	-	-
	<u>3 390</u>	<u>2 676</u>	<u>1 970</u>

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2022

Montant	1 719 223
Nombre de titres	776
Nombre d'actionnaires	29

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<392 142>
Nombre de titres	177
Nombre d'actionnaires sortants	3

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<1 372>
Droit de sortie	776
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	41 146
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	<66 317>
Régularisations des sommes non distribuables	6 145

Capital au 31 mars 2022

Montant	1 307 459
Nombre de titres	599
Nombre d'actionnaires	26

3.6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2022 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Résultat d'exploitation	1 587	<767>	42 125
Régularisation du résultat d'exploitation	<176>	-	<2 744>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	30 398	14 944	-
	<u>31 809</u>	<u>14 177</u>	<u>39 381</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Dividendes	-	-	41 671
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>41 671</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Intérêts sur BTA	8 053	8 053	32 659
Intérêts sur obligations	567	1 086	3 046
	<u>8 620</u>	<u>9 139</u>	<u>35 705</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Intérêts sur dépôt à vue	1 354	1 616	6 928
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	-
	1 354	1 616	6 928

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Rémunérations du distributeur	3 300	4 505	16 802
Rémunérations du dépositaire	1 467	1 467	5 950
Rémunérations du gestionnaire	1 414	1 931	7 201
	6 181	7 903	29 953

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/03/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/03/2021</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2021 au</u> <u>31/12/2021</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 604	1 740	6 863
Redevances CMF	397	518	1 947
TCL	79	1 243	2 947
Autres retenues	76	68	269
Contribution sociale de solidarité	50	50	200
	2 206	3 619	12 226

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 31 Mars 2022 faisant apparaître un total bilan de 1 256 296 Dinars et un actif net de 1 210 321 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3-4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté qu'au 31 Mars 2022, les liquidités et quasi liquidités de la SICAV représentent **28,33 %** du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.

Tunis, le 27 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN
Au 31 MARS 2022
(Unité : Dinar Tunisien)

		<u>NOTE</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
<u>ACTIF</u>					
AC1	Portefeuille titres	<u>4-1</u>	899 174	1 033 734	998 996
AC1-A	Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	<u>4-2</u>	253 377	641 826	439 533
AC1-B	Obligations et Valeurs assimilées	<u>4-3</u>	268 835	327 953	306 376
AC1-C	Emprunts d'Etat	<u>4-4</u>	376 962	63 955	253 087
AC2	Placements monétaires et disponibilités		355 921	273 115	248 576
AC2-A	Placements monétaires	<u>4-5</u>	201 517	102 012	201 535
AC2-B	Disponibilités	<u>4-6</u>	154 404	171 103	47 041
AC3	Créances d'exploitation	<u>4-7</u>	1 200	0	1 185
AC3-A	Créances d'exploitation		1 200	0	1 185
TOTAL ACTIF			1 256 296	1 306 848	1 248 758
<u>PASSIF</u>					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	<u>4-8</u>	26 468	25 297	26 474
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	<u>4-9</u>	19 507	24 472	16 488
TOTAL PASSIF			45 975	49 769	42 962
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	CAPITAL	<u>4-10</u>	1 176 328	1 226 082	1 177 197
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES		33 993	30 998	28 599
CP2-A	Sommes distribuables des exercices antérieurs	<u>4-11</u>	28 599	31 196	6
CP2-B	Sommes distribuables de l'exercice		5 394	-199	28 593
TOTAL ACTIF NET			1 210 321	1 257 080	1 205 796
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 256 296	1 306 848	1 248 758

ETAT DE RESULTAT
Au 31 MARS 2022
(Unité : Dinar Tunisien)

	<u>Note</u>	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
PR1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>		9 597	6 860	54 758
PR1-A Dividendes	<u>5-1</u>	-	-	22 695
PR1-B Revenus des obligations et valeurs assimilées	<u>5-2</u>	5 064	6 102	22 410
PR1-C Revenus des emprunts d'état	<u>5-3</u>	4 533	758	9 653
PR2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>5-4</u>	3 172	1 623	5 570
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 769	8 482	60 328
CH1 <u>Charges de gestion des placements</u>	<u>5-5</u>	-2 368	-2 472	-9 715
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 400	6 010	50 613
CH2 <u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>5-6</u>	-5 006	-6 208	-22 018
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 394	-199	28 594
PR4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	<u>5-7</u>	-	-	-1
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 394	-199	28 593
PR4-A <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	1
PR4-B Variation des +/- value potentielles sur Titres		53 652	-31 760	-69 704
PR4-C +/- Values réalisées sur cession des titres		-53 483	6 873	-3 160
PR4-D Frais de négociation des titres		-1 039	-1 109	-4 211
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		4 525	-26 194	-48 481

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31 MARS 2022
(Unité : Dinar Tunisien)

<u>DESIGNATION</u>	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>AN1 Variation actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	4 525	-26 194	48 481
a- Résultat d'exploitation	5 394	-199	28 594
b- Variation des +/-values potentielles sur titres	53 652	-31 760	-69 704
c- +/-Val réalisées sur cession des titres	-53 483	6 873	-3 160
d- Frais de négociation des titres	-1 039	-1 109	-4 211
<u>AN2 Distribution de dividendes</u>		-	-31 190
<u>AN3 Transactions sur le capital</u>	-	-	-
a- Souscriptions	-	-	2 193
* CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	-	-	2 269
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-74
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	-1
b- Rachats	-	-	-
* CAPITAL (RACHATS)	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 525	-26 194	-77 478
<u>AN4 Actif net</u>			
a- Début de période	1 205 796	1 283 274	1 283 274
b- Fin de période	1 210 321	1 257 080	1 205 796
<u>AN5 Nombre d'actions</u>			
a- Début de période	17 140	17 109	17 109
b- Fin de période	17 140	17 109	17 140
VALEUR LIQUIDATIVE	70,614	73,475	70,350
<u>AN6 TAUX DE RENDEMENT</u>	0,38%	-2,04%	-3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2022 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
 - A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.
- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

~~Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.~~

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/03/2022 un montant net de 899 174 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de Revient	Cours	Valeurs au 31/03/2022	% de l'actif
Actions et droits rattachés		188 010		193 023	15,36%
SFBT	6 400	111 141	17,138	109 683	8,73%
SOTUVER	2 000	14 700	7,236	14 472	1,15%
STA (AA)	500	9 100	18,3	9 150	0,73%
STB	18 000	52 275	3,283	59 094	4,70%
UNIMED	86	794	7,25	624	0,05%
Emprunt de l'Etat		364 053		376 962	30,01%
EMP NAT 2022 T1 A	1000	9 700		9 727	0,77%
EMP NAT 2022 T1 A	455	4 386		4 401	0,35%
EMP NAT 2022 T1 A	545	5 259		5 277	0,42%
EMPT NAT 2021 B	1500	150 000		157 898	12,57%
EMPT NAT 2021 C	80	80 000		84 260	6,71%
EPT NAT 1 2022 C	1000	100 000		100 259	7,98%
EPT NAT 3 2021 A	1090	10 388		10 695	0,85%
EPT NAT 3 2021 A	450	4 320		4 444	0,35%
Obligations de SOCIETES		255 760		268 835	21,40%
BH F SUB 2019-1 C	600	48 000		48 054	3,83%
BNA 2009 SUB	1000	19 960		20 806	1,66%
BNA SUB 2017-1 B	600	36 000		37 841	3,01%
HL SUB 2015-1	1000	20 000		20 437	1,63%
STB 2020-1 C FIXE	300	31 800		34 061	2,71%
STB 2020-1 C FIXE	200	20 000		21 683	1,73%
TLF 2021-1 FIXE	800	80 000		85 953	6,84%
Titres OPCVM		58 626		60 354	4,80%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	546	58 626	110,539	60 354	4,80%
TOTAL		866 449		899 174	71,57%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/03/2022 à un montant de 253 377 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Actions et droits rattachés	188 010	558 196	428 005
Différence d'estimation sur actions et droits	5 012	-14 781	-47 971
Titres OPCVM	58 626	96 883	58 626
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	1 728	1 527	873
Total	253 377	641 826	439 533

4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 31/03/2022, un montant de 268 835 Dinars. Elles se présentent

comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Obligations	255 760	318 630	291 760
Intérêts courus	8 706	9 323	10 026
Intérêts courus à l'achat	4 632	-	4 632
Différence d'estimation sur Obligation	-263	-	-42
Total	268 835	327 953	306 376

4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 31/03/2022, un montant de 376 962 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Emprunt National	364 053	-	244 803
BTA	-	58 716	-
Intérêts courus à l'achat	169	-	109
Intérêts courus	12 703	1 179	8 171
Différence d'estimation sur Emprunt National	38	-	3
Différence d'estimation sur BTA*	-	4 060	-
Total	376 962	63 955	253 087

4-5 Placements monétaires

Les Placements monétaires présentent, au 31/03/2022, un montant de 201 517 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Compte à terme STB au 16/05/2021 (6,8% ; 182j)	-	102 012	-
Compte à terme STB au 06/01/2022 (8,05% ; 91j)	-	-	101 500
Compte à terme STB au 29/03/2022 (8,05% ; 90j)	-	-	100 035
Compte à terme STB au 06/04/2022 (8,05% ; 90j)	101 482	-	-
Compte à terme STB au 27/06/2022 (8,05% ; 90j)	100 035	-	-
Total	201 517	102 012	201 535

4-6 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31/03/2022 à 154 404 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Avoirs en banque	152 804	42 525	47 041
Sommes à l'encaissement	21 067	128 578	-
Sommes à régler	-19 467	-	-
Total	154 404	171 103	47 041

4-7 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/03/2022 à 1 200 Dinars et représentent la retenue à la source sur intérêts à l'achat d'obligations.

4-8 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 26 468 Dinars au 31/03/2022, se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Gestionnaire	2 019	2 044	2 051
Commission réseau	24 037	22 828	23 739
Commission dépositaire	411	425	719
Total	26 468	25 297	26 474

4-9 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 19 507 Dinars au 31/03/2022, se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Etat retenue à la source	206	280	88
Autres créditeurs (CMF)	103	107	102
Impôt à payer	66	16	53
Dirigeants	500	500	500
Jeton de présence	11 386	13 335	9 368
Autres opérateurs créditeurs	7 246	10 234	6 377
Total	19 507	24 472	16 488

4-10: Capital

Au 31/03/2022, le capital a atteint un niveau de 1 176 328 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 4,06% par rapport au montant arrêté à la date du 31/03/2021, et une baisse de 0,07% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2021. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Capital social	1 333 274	1 331 005	1 331 005
Souscriptions	-	-	2 269
Rachats	-	-	-
Frais de négociation de titres	-1 039	-1 109	-4 211
Variation d'estimation / actions et droits	5 012	-14 781	-47 971
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	-225	4 060	-39
Variation d'estimation / Titres OPCVM	1 728	1 527	873
Plus-value/ actions et droits	2 771	6 537	28 108
Moins-value/ actions et droits	-57 718	0	-46 425
Plus-value/Titres OPCVM	1 459	337	4009
Moins-value/ Titres OPCVM	-	-	-59
Plus-value/ Emprunts d'Etat	-	-	4001
Moins-value/ Emprunts d'Etat	-	-	-
Plus-value/ Obligations des sociétés	5	-	7 207
+/- val/report /Titres OPCVM	-873	-277	-277
+/- val/report actions et droits	47 971	-18 381	-18 381
+/- val/report Emprunts d'Etat	39	-3 909	-3 909
Sous-total 1	1 332 405	1 305 010	1 256 199
Sommes non distribuables / exercice clos	-156 077	-78 928	-78 928
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-	-	-74
Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	-	-	-
Sous-total 2	-156 077	-78 928	-79 002

Capital**1 176 328****1 226 082****1 177 197**

Les mouvements sur le capital, au cours du premier trimestre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	1 177 197
Nombre de titres	17 140
Nombre d'actionnaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	53 652
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-53 483
Frais de négociation de titres	-1 039
Régularisation des sommes non distribuables	0

Capital au 31-03-2022

Montant	1 176 328
Nombre de titres	17 140
Nombre d'actionnaires	45

4-11: Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 31/03/2022, à 28 599 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	28 599	31 196	-
Report à nouveau sur arrondi de coupons	0	0	9
	28 599	31 196	9

4-12: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du premier trimestre 2022, à 1 210 321 Dinars, enregistrant ainsi une diminution par rapport au même trimestre de l'année 2021 de 3,72%.

Désignation	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Capital	1 176 328	1 226 082	1 177 197
Sommes distribuables	33 993	30 998	28 599
Total	1 210 321	1 257 080	1 205 796

NOTE 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2022, un montant nul et se détaille comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Revenus des actions	0	0	21 425
Revenus des Titres OPCVM	0	0	1 270
Total	0	0	22 695

5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2022, un montant de 5 064 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	8 706	9 323	10 026
Revenus des obligations de sociétés (Report)	-10 026	-12 262	-12 262
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	6 384	9 040	24 645
Total	5 064	6 102	22 410

5-3 : Revenus des emprunts d'Etat :

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2022, un montant de 4 533 Dinars, et se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	1	0	1 904
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	-8 171	-421	-421
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	12 703	1 179	8 171
Total	4 533	758	9 653

5-4 : Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 172 Dinars au titre du premier trimestre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Revenus compte à terme (Potentiel)	1 517	2 012	1 535
Revenus compte à terme (Report)	-1 535	-671	-671
Revenus compte à terme échus	3 189	0	4 158
Intérêts sur comptes de dépôts	0	281	547
Total	3 172	1 623	5 570

5-5 Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du premier trimestre 2022, un montant de 2 368 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 772	1 850	7 271
Rémunération de réseau (2)	298	311	1 222
Rémunération du dépositaire (3)	298	311	1 222
Total	2 368	2 472	9 715

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Rémunérations CAC*	1 161	1 822	5 514
Publicité & publications*	1 488	1 265	5 724
Jeton de présence*	(i) 2 018	2 688	8 875
Redevance CMF*	298	311	1 222
Impôts et taxes*	40	121	506
Autres charges	1	2	178
Total	5 006	6 208	22 018

* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2021
	au	au	au
	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	0	0	-1
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	0	0	0
Total	0	0	-1